

Pour nous joindre

630, rue Ellice, Beauharnois (Québec) J6N 3S1

Sans frais : 1 877 225.2788

Téléphone : 450 225.2788

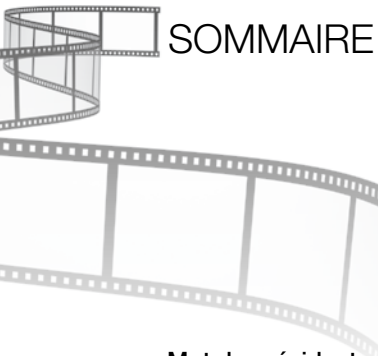
Télécopieur : 450 225.0691

Courriel : info@csvt.qc.ca

www.csvt.qc.ca

NDLR : La forme masculine ou féminine peut être employée seule afin de ne pas alourdir le texte, sans discrimination.

Une production de l'équipe des Services du Secrétariat général et des communications • Conception graphique : Passep'Art Communications enr.



SOMMAIRE

Mot du président et de la directrice générale	4
En manchettes	5
Sur le chemin de la reconnaissance	5
D'autres succès	8
Portrait de la commission scolaire	11
La commission scolaire et ses services	11
Les établissements aux ordres primaire et secondaire	14
Les établissements aux secteurs des adultes et de la formation professionnelle	15
Le conseil des commissaires	16
Les comités du conseil	19
Les instances consultatives de la commission scolaire	20
La direction générale	22
Les Services des ressources financières et informatiques	23
Les Services éducatifs (jeunes et adultes)	25
Les Services des ressources humaines	27
Les Services du Secrétariat général et des communications	28
Les Services des ressources matérielles et le Service du transport scolaire	29
Reddition de compte concernant la lutte à la violence et à l'intimidation	31
Le protecteur de l'élève	32
Reddition de compte relative au contrôle des effectifs	33
Reddition de compte	34

UNE ANNÉE CHARNIÈRE!

Comme chaque année, la commission scolaire vous présente son rapport annuel pour faire état des réalisations de sa communauté scolaire eu égard, particulièrement, à la mise en oeuvre du plan stratégique de la commission scolaire et de la convention de partenariat conclue avec le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR). Ce rapport annuel est aussi l'occasion de valoriser de belles réalisations et souligner des événements particuliers du domaine de l'éducation. Il est aussi l'occasion de traiter des grandes orientations entreprises.

L'année qui vient de passer s'est voulue particulièrement chargée en développements inattendus, réflexions et incertitude.

Rappelons que l'année 2013-2014 s'est terminée sur l'annonce de nouvelles coupures, forçant la préparation d'un budget déficitaire pour l'année 2014-2015, le report de son adoption et le déploiement d'un plan de redressement financier.

Avec la rentrée 2014-2015, se sont tenues les premières élections scolaires générales depuis 2007. Celles-ci marquaient d'ailleurs l'entrée en vigueur de dispositions de la loi adoptées en 2008 qui prévoyaient, pour la première fois, l'élection du président par l'ensemble de la population du territoire de la commission scolaire. Certains commissaires ont poursuivi leur engagement au sein du nouveau conseil et d'autres n'ont pas renouvelé leur mandat. Profitons de cette occasion pour remercier les commissaires pour leurs années de service et remercier aussi toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'élection.

Le nouveau conseil des commissaires s'est mis à la tâche dès son élection, en prenant un virage technologique et en adoptant un mode « conseil sans papier » engageant de substantielles économies pécuniaires et environnementales dans la production et la distribution des documents nécessaires à la tenue de ses séances.

Dès lors, l'intention gouvernementale de changer en profondeur, voire abolir, la démocratie scolaire telle qu'on la connaît, est annoncée et suivie de près d'un projet ministériel de fusion de commissions scolaires qui interpelle particulièrement la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands. C'est donc sur un fond de compressions budgétaires incessant et avec l'appréhension de changements importants que la communauté scolaire, fidèle à sa tradition, s'est néanmoins mobilisée pour offrir des services de qualité à ses élèves. Une gestion rigoureuse et serrée permettra en définitive de limiter au maximum l'impact des compressions sur les services.

Sous l'impulsion du conseil des commissaires, on verra aussi la communauté locale réclamer le maintien du territoire de sa commission scolaire. Si bien qu'on apprendra plus tard que le projet ministériel de fusion est abandonné permettant ainsi à la commission scolaire de demeurer celle qu'on connaît. On terminera toutefois l'année, toujours dans l'attente de ce projet de loi qui doit remanier à la fois la structure démocratique et la structure de gouvernance sur lesquelles repose notre réseau.

Par ailleurs, outre que l'on puisse, comme chaque année, souligner le dévouement et le professionnalisme du personnel de la commission scolaire, on peut souligner l'inauguration des nouveaux locaux du centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac. Celle-ci marquait l'aboutissement de plusieurs années de travail et lançait le développement de nos programmes de formation, Mécanique industrielle de construction et d'entretien et Soudage-montage.

L'aménagement de nouveaux locaux pour le programme de Boucherie de détail s'annonce aussi davantage à notre portée.

Jetons donc ensemble un regard rétrospectif sur ce proche passé qu'est 2014-2015.



Carole Houle

Carole Houle
Directrice générale



Frank Mooijekind

Frank Mooijekind
Président

EN MANCHETTES : SUR LE CHEMIN DE LA RECONNAISSANCE

Plus que jamais, nous vivons dans un monde en rapide évolution. Le domaine de l'éducation n'échappe pas à cette réalité. Bien au contraire, il siège aux premières loges des changements familiaux et sociaux. Il sait par ailleurs les saisir, les savourer et s'en inspirer pour offrir aux élèves et à leur famille des services scolaires qui leur ressemblent et qui les rejoignent. Les établissements et la communauté entretiennent aussi des liens étroits qui donnent naissance à des partenariats porteurs qui profitent aux élèves et participent à leur réussite.

Une constante transcende aussi le temps : l'engagement inconditionnel du personnel scolaire qui s'investit quotidiennement pour maintenir un climat de vie stimulant dans les établissements, soutenir la réussite et entretenir la persévérance. Par ailleurs, lorsque l'engagement s'accompagne de l'innovation, il emprunte la voie du succès qui mène à la reconnaissance.

Chaque année, nous empruntons ensemble ce chemin, celui de la reconnaissance, pour souligner l'engagement et le sens de l'innovation déployés à travers les établissements de la commission scolaire.

Le [programme souvenir](#) qui détaille le contenu des 16 projets soumis est disponible dans le site Internet de la commission scolaire. Voici toutefois les récipiendaires des prix d'excellence, mentions d'honneur et coups de cœur du Jury.

■ PRIX D'EXCELLENCE

Catégorie Engagement personnel

Groupe des Pairs-Aidants des Patriotes École secondaire des Patriotes-de-Beauharnois

Il s'agit d'un groupe de jeunes formé pour détecter et écouter leurs pairs en état de détresse ou ayant besoin de se confier. Ces élèves de la 3^e à la 5^e secondaire oeuvrent sous la supervision d'adultes de l'école.



Le midi des câlins à l'école.

■ PRIX D'EXCELLENCE... SUITE

Catégorie Innovation pédagogique

Le système de soutien au comportement positif École Saint-Eugène (Salaberry-de-Valleyfield)

Il s'agit de la mise en place d'un système de soutien sur le plan de la gestion des comportements et disciplinaire afin de créer un milieu propice à l'apprentissage.



Une réalisation des élèves de l'école Saint-Eugène (Salaberry-de-Valleyfield).

■ MENTION D'HONNEUR

Catégorie Engagement personnel

Gabrielle Labelle-Robert Écoles Notre-Dame-du-Rosaire et Notre-Dame-de-la-Paix

Avec la collaboration de Mmes Julie Loiselle et Isabelle Latreille, Mme Gabrielle Labelle-Robert a fait preuve d'un engagement entretenu dans la réalisation de diverses activités à l'école en utilisant, notamment, l'aspect musical comme bougie d'allumage!



De gauche à droite : M. Frank Mooijekind, Mme Lina Boucher, Mme Mylène Cardinal, Mme Julie Loiselle, Mme Gabrielle Labelle-Robert, Mme Karen Bélanger, Mme Isabelle Latreille, Mme Carole Houle, M. Michel Brunet, Mme Jocelyne Himbeault et M. Jean-Paul Livenais à l'arrière.

Catégorie Innovation pédagogique

Projet pédagogique axé sur le domaine général de l'orientation École Saint-Paul

L'objectif du projet pédagogique est de miser sur la réussite de tous les élèves par le biais de l'exploration des métiers et professions dans le cadre du domaine général de formation de l'orientation. Ainsi, des ateliers thématiques portant sur des métiers et professions ont été réalisés.



Activité de peinture.

■ COUPS DE COEUR DU JURY

Catégorie Engagement personnel

La course Bouge de là! École de la Baie-Saint-François

Le projet consiste à tenir une course de trois kilomètres qui rassemble l'école et permet à chacun de s'impliquer à différents niveaux : animation aux intersections, sécurité, mise en forme, musique, publicité, alimentation, etc.



Les participants au départ de la course.

■ COUPS DE COEUR DU JURY...SUITE

Innovation pédagogique

Ex Aequo : Mentorat (Frontaliers Actifs Réussite) et L'horticulture au Parcours

Mentorat (Frontaliers Actifs Réussite) **École Arthur-Pigeon**

Le projet « Mentorat » fait partie du programme Frontaliers Actifs Réussite de l'école Arthur-Pigeon. Les élèves du 2^e cycle deviennent des mentors pour venir en aide aux élèves qui éprouvent des difficultés.



Quelques élèves faisant partie du projet Mentorat.

L'horticulture au Parcours **École du Parcours**

Le projet d'horticulture permet aux élèves de la formation préparatoire au travail de l'école du Parcours d'explorer toutes les étapes de ce métier, considéré comme un art. Le projet propose un contexte concret d'apprentissage aux élèves et les amène à faire des liens entre leurs apprentissages, la société et le marché du travail dans la philosophie de l'approche orientante.



Un élève réalisant une nouvelle plantation.



M. Frank Moojekind, Mme Mylène Cardinal, Mme Lina Boucher, Mme Jocelyne Himbeault, M. Jean-Claude Lemieux, M. Pascal Hébert, Mme Sophie de Montigny, Mme Nathalie Collins, Mme Maud Gravel, Mme Line Piché, Mme Carole Houle et M. Jean-Paul Livenais, M. Jean Ricard et M. Dominic Tremblay à l'arrière.

■ D'AUTRES SUCCÈS...

Conseil des maires d'un jour

La MRC de Beauharnois-Salaberry a tenu la seconde édition de son « *Conseil des maires d'un jour* » formé de sept jeunes lauréats à l'issue d'un concours de composition au sein de leur école respective.



Courtoisie de la MRC Beauharnois-Salaberry

De gauche à droite : Kamille Thibault (école Omer-Séguin, Saint-Louis-de-Gonzague), Katrina Émond (école Dominique-Savio, Salaberry-de-Valleyfield), Rosalie Laberge (école Sainte-Martine, Sainte-Martine), Sarah Labrecque (école Saint-Étienne, Saint-Étienne-de-Beauharnois), Joey Gilbert (école Notre-Dame-de-L'Assomption, Saint-Stanislas-de-Kostka), Louis-David Hébert (école Saint-Paul, Beauharnois), Jocelyne Himbeault et Lina Boucher, commissaires, Mia Widmer (école Saint-Urbain, Saint-Urbain-Premier) et Frank Moojekind, président.

Grand prix de la ruralité 2014

Le Centre local de développement du Haut-Saint-Laurent a soumis la candidature de l'école Arthur-Pigeon au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour l'obtention d'un des Grands Prix de la ruralité 2014. La candidature de l'école a été retenue et elle s'est retrouvée parmi les finalistes nationaux dans la catégorie Prix Excellence-Innovation.



Mme Lucie Léger de l'école Arthur-Pigeon (2^e de la droite) en compagnie des finalistes nationaux de la 7^e édition des Grands Prix de la ruralité, des collaborateurs du Comité des partenaires de la ruralité et de M. Marc Carrière, député de Chapleau et adjoint parlementaire du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau.

Inauguration des nouveaux locaux au centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac

La commission scolaire a inauguré le 24 octobre 2014 l'agrandissement et le réaménagement du centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac. Ces travaux permettent des espaces nouvellement aménagés pour les élèves et leurs enseignants. La mise à niveau des superficies était devenue essentielle pour permettre une expérience pédagogique de grande qualité, comme on la souhaite. Les travaux ont aussi permis d'accroître la capacité d'accueil du centre grâce à laquelle il a aussi notamment été possible d'offrir une Attestation d'études professionnelles (AEP) en Soudage semi-automatique GMAW.



Visite des nouveaux ateliers des programmes Mécanique industrielle de construction et d'entretien et Soudage-montage.

Projet Réussite Samajam!

C'est dans la traditionnelle ambiance de fête et toujours au rythme entraînant des percussions que le *Projet persévérance scolaire Samajam Valleyfield* a été tenu, cette fois à l'école Sacré-Cœur (Salaberry-de-Valleyfield). Le projet a été déployé sur trois ans dans trois écoles de la commission scolaire. Les écoles Notre-Dame-du-Saint-Esprit, Langlois et Sacré-Cœur ont chacune à leur tour pu profiter des sessions d'animations musicales et de formations de mise en scène. Cette année, la générosité de la Salle Albert-Dumouchel aura permis aux élèves d'y tenir leur spectacle de fin d'année.

Le projet a été initié par la Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield et a été soutenu financièrement par la Conférence régionale des élus (CRÉ) Vallée-du-Haut-Saint-Laurent dans le cadre du Fonds de développement régional. Mentionnons aussi la participation financière de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield.



Mme Carole Houle et M. Martin Ruel, chargé de projet chez Samajam.



Les élèves de l'école Sacré-Coeur (Salaberry-de-Valleyfield) manifestent leur enthousiasme.

Des retraites bien méritées !

Trente-deux employés de la commission scolaire ont pris le chemin d'une retraite bien méritée au printemps et onze commissaires n'ont pas renouvelé leur mandat.



De gauche à droite : Carole Houle, Céline Julien, Suzie Lepage et Frank Mooijekind.

Cinquante employés ont également fêté leurs 25 ans de service au sein de la commission scolaire.



Les membres du personnel de soutien scolaire qui célèbrent leurs 25 ans de service.



PORTRAIT DE LA COMMISSION SCOLAIRE

LA COMMISSION SCOLAIRE ET SES SERVICES

■ LA MISSION

La commission scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. La commission scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, aux développements social, culturel et économique de sa région.

L'établissement a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

■ LE TERRITOIRE

La commission scolaire dessert une population de 85 000 personnes qui habitent un vaste territoire de 1 638 km² situé à l'extrémité ouest de la région de la Montérégie. Deux municipalités régionales de comté, celle de Beauharnois-Salaberry et celle du Haut-Saint-Laurent, occupent ce territoire et regroupent 21 municipalités, villes, cantons, villages et paroisses, identifiées comme un milieu semi-urbain, car une grande partie de la population vit en milieu rural.

■ LA VISION

- La commission scolaire exerce un rôle de leader dans la réussite éducative ainsi que dans le développement et l'accomplissement de sa communauté;
- Elle reconnaît la richesse d'une communauté mobilisée par une action concertée où des partenaires sociaux, communautaires et économiques s'unissent pour soutenir le goût d'apprendre chez nos élèves jeunes et adultes;
- Elle croit au potentiel d'apprentissage de tous ses élèves et aux compétences professionnelles de son personnel;
- Elle reconnaît l'unicité de l'individu - ses forces, ses intérêts, ses besoins, ses différences - et travaille à offrir des services appropriés.

■ LES VALEURS

Le plan stratégique de la commission scolaire repose sur un ensemble de valeurs qui guident ses décisions. Par ailleurs, quatre d'entre elles la distinguent particulièrement :

- L'engagement;
- La coopération;
- La rigueur;
- L'éthique.

■ LA SIGNATURE : ARTISANS DE NOTRE AVENIR

- L'élève est au cœur de toutes les décisions;
- Au fil des jours, actif et soutenu dans ses apprentissages, il tisse la société de demain;
- Acteur principal de notre présent, il est aussi artisan de notre avenir.

■ LES SERVICES ÉDUCATIFS

Les services éducatifs sont offerts dans les établissements de la commission scolaire, répartis sur tout le territoire, conformément au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles adopté chaque année. La liste des établissements apparaît à la page 14.

L'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire :

- Le préscolaire 4 ans est offert selon différentes modalités dans certaines écoles ciblées;
- Le préscolaire 5 ans est offert à temps plein dans toutes les écoles primaires du territoire;
- L'enseignement primaire et l'enseignement secondaire général sont offerts à tous les élèves de la commission scolaire conformément au Régime pédagogique et aux programmes prévus par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Les écoles secondaires offrent aussi des programmes d'enrichissement variés (par exemple : Défi-Hockey, Programme d'éducation internationale, Sport excellence, Simplix-Frontaliers actifs).

La formation générale des adultes :

La formation générale des adultes est offerte par Les centres intégrés du Nouvel-Envol. Ces services sont dispensés aux personnes qui désirent poursuivre ou compléter leurs études. Cette voie de formation comprend des services personnalisés qui visent à accompagner les personnes âgées de plus de 16 ans dans leur développement académique et professionnel. Les services offerts sont plus amplement détaillés à la page 15. Des cours d'alphabétisation et de francisation sont offerts au Centre de formation de Huntingdon ainsi qu'au centre Les Grands Débrouillards de Valleyfield grâce à des ententes de partenariat afin de répondre à un besoin spécifique d'une clientèle allophone.

La formation professionnelle :

La formation professionnelle est offerte aux personnes désirant poursuivre leurs études secondaires vers un métier de la formation professionnelle. La liste des programmes offerts peut être consultée à la page 15. Une formation adaptée en insertion socioprofessionnelle en partenariat avec Emploi-Québec est aussi offerte pour répondre aux besoins d'une clientèle éloignée du travail afin de lui permettre de réintégrer le marché du travail en ayant des compétences professionnelles dans le domaine de la vente.

■ LE SERVICE RÉGIONAL DE LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

La commission scolaire offre un point de service pour le service régional de la reconnaissance des compétences. Ce service offre aux adultes, ayant de l'expérience dans un secteur d'activité professionnelle ou dans le cadre de leur vie personnelle, la possibilité de faire reconnaître leurs compétences pour les conduire à un diplôme en formation professionnelle (ASP, DEP), la finalisation d'un diplôme jamais complété, un nouvel emploi, une promotion ou encore une meilleure mobilité professionnelle.

■ LE SERVICE AUX ENTREPRISES

Le Service aux entreprises de la commission scolaire élabore et offre des programmes de formation sur mesure, adaptés à la main-d'œuvre active et pouvant être offerts sur les lieux de travail, dans des secteurs très diversifiés. Outre la formation proprement dite, le service aux entreprises met à la disposition des entreprises des services-conseils en matière de perfectionnement de la main-d'œuvre. Il rend accessible à l'ensemble des entreprises d'importantes ressources éducatives, tant au plan matériel (locaux, équipements, etc.) qu'au plan humain (formatrices et formateurs expérimentés en formation sur mesure et en contact étroit avec le milieu du travail). Plus de détails sont disponibles à la page 26.

■ LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

La commission scolaire offre des services complémentaires et des services spécifiques aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans le but de favoriser la progression des apprentissages de l'élève. Il s'agit notamment des services :

- D'animation spirituelle et d'engagement communautaire;
- D'information et d'orientation scolaires et professionnelles;
- De psychologie;
- D'orthophonie;
- D'éducation spécialisée;
- De psychoéducation;
- D'orthopédagogie;
- De santé et de services sociaux;
- De préposés aux élèves handicapés;
- De soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire.

■ LES SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

La commission scolaire offre également, conformément aux modalités prévues, des services afin de favoriser l'accès à ses établissements, tels les services :

- De transport scolaire pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes;
- De garde en milieu scolaire;
- De restauration;
- De surveillance et d'encadrement du midi.

Les écoles et centres collaborent aussi avec la communauté pour offrir des services communautaires de différentes natures aux élèves, comme Le club des petits déjeuners, la mise à la disponibilité de la communauté des biens et installations de la commission scolaire, etc. En outre, des 5 à 7 communautaires sont tenus dans les établissements afin de permettre aux familles de cotoyer leurs organismes communautaires dans une perspective d'ouvrir l'école à la communauté.

■ LES SERVICES CULTURELS

La commission scolaire, par la mise en œuvre de sa politique culturelle, contribue à une vie culturelle active et de qualité au sein de ses établissements et de la communauté. Un comité culturel favorise les partenariats avec la communauté en vue de soutenir les initiatives et de réaliser des activités culturelles dans les écoles et dans la communauté. Il intègre une dimension culturelle dans les écoles par l'offre d'ateliers parascolaires, d'activités avec les institutions muséales du territoire et la tenue d'événements culturels. En outre, le comité culturel analyse et recommande les projets présentés dans le cadre du programme La Culture à l'école et des mesures de sorties culturelles afin de soutenir les écoles.

■ LA QUALITÉ DE SERVICES ASSURÉE

En référence aux valeurs et aux engagements exprimés dans son Plan stratégique 2011-2015, la commission scolaire reconnaît l'importance :

- D'assurer une excellente qualité de services à l'ensemble de la clientèle qu'elle dessert;
- De répartir avec équité les ressources permettant à chaque milieu d'offrir des chances égales à tous de s'instruire, se socialiser et se qualifier;
- De développer une culture de prévention dans ses actions à tous les niveaux;
- De promouvoir davantage la reconnaissance au sein de l'ensemble du personnel, auprès des parents et des collaborateurs de la commission scolaire;
- D'accroître le partenariat et la collaboration dans le but de maximiser la réussite des élèves;
- De favoriser la communication à tous les niveaux de son organisation;
- De faire preuve de transparence à tous les niveaux de sa gestion.

■ LE TRAITEMENT DES PLAINTES

Le [Règlement sur la procédure d'examen et de traitement des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents au regard des services rendus](#) vise à faciliter la recherche d'une entente lorsque survient un différend lié aux services rendus par la commission scolaire. Il établit le processus qui doit être suivi pour régler ce différend et assurer la protection des droits des élèves ou de leurs parents.

■ 2014-2015

Les élèves :

ORDRE D'ENSEIGNEMENT	NOMBRE
Formation générale des jeunes	
• Préscolaire 4 et 5 ans	711
• Primaire	4 030
• Secondaire	2 993
	7 734
Formation générale adulte	
• Équivalent temps plein	299,93*
Formation professionnelle	
• Équivalent temps plein	448,97*

Service aux entreprises

15 entreprises participantes comprenant 1 448 participants pour un total de 1 452 heures de formation.

*Données extraites du bilan 4 - Charlemagne

Le personnel :

Personnel enseignant	960
Personnel de soutien	374
Personnel cadre (services administratifs et établissements)	58
Personnel des services de garde	120
Personnel de surveillance	127
Personnel professionnel	57
Total	1 696

LES ÉTABLISSEMENTS AUX ORDRES PRIMAIRE ET SECONDAIRE :

Établissement	Direction	Président(e) Conseil d'établissement	Représentant(e) Comité de parents	Substitut Comité de parents
ÉCOLES PRIMAIRES de moins 100 élèves				
Saint-Étienne Saint-Étienne-de-Beauharnois	Sylvie Larose Annie Desrosiers, adj.	France Daigneault	Julie Tremblay	Nancy Chiasson
Saint-Jean Howick	Normand Landry	Karine Poirier	Samuel Bisson	Geneviève Riendeau
Omer-Séguin Saint-Louis-de-Gonzague	Michel Brunet	Annick Gagnon	Éveline Vinet	Annick Gagnon
ÉCOLES PRIMAIRES de 100 à 150 élèves				
Saint-Eugène Beauharnois	Karen Bélanger	Jean-Paul Livenais	Jean-Paul Livenais	Christine Lamarche
Saint-Urbain Saint-Urbain-Premier	Normand Landry	Lucie Plamondon	Mélanie Turcotte	Lucie Plamondon
Montpetit Saint-Chrysostome	Elisa Medina	Karine Lacroix	Sophie Gravel	Chantal Boulerice
Centrale Saint-Antoine-Abbé Franklin	Elisa Medina	Marilyne Cécycy	Marilyne Cécycy	Claudia Parent
Notre-Dame-du-Rosaire Ormstown	Michel Brunet	Sylvie Dumas	Chantal Laroche	Kristelle Robert
Des Jeunes-Riverains Saint-Anicet	Geneviève Leroux	Jacinthe Théorêt-D'Aoust	Jacinthe Théorêt-D'Aoust	Marc Fournier
Notre-Dame-de-l'Assomption Saint-Stanislas-de-Kostka	Geneviève Leroux	Carolyne Caron	Mireille Rossignol	Carolyne Caron
Sainte-Agnès Salaberry-de-Valleyfield	Nathalie Brisson/Jacques Primeau	Ghislain Vincent	Régent Gravel	Pierre St-Aubin
Saint-Joseph-Artisan Salaberry-de-Valleyfield	Suzie Lepage	Pierre-Marc Gendron	Pierre-Marc Gendron	Geneviève Montpetit
Dominique-Savio Salaberry-de-Valleyfield	Guy Lambert	Karine Degré	Anne-Marie Martel	Mélanie Leduc
ÉCOLES PRIMAIRES de 150 à 200 élèves				
Notre-Dame-de-la-Paix Beauharnois	Karen Bélanger	Marie-Claude Frappier	Marie-Claude Frappier	Christine Beaudry
Montpetit Salaberry-de-Valleyfield	Suzie Lepage	David Robitaille	Sébastien Perron	David Robitaille
Notre-Dame-du-Saint-Esprit Salaberry-de-Valleyfield	Guy Lambert	Isabelle Fecteau	Cynthia Gadoua	Isabelle Fecteau
Sacré-Cœur Salaberry-de-Valleyfield	Liette Montpetit/Mylène Hébert	Aurélié Dumont	Aurélié Dumont	Marie-Josée Waltzing
Saint-Eugène Salaberry-de-Valleyfield	Johanne Benjamin	Myriam Leboeuf	Samantha Cili	Myriam Leboeuf
ÉCOLES PRIMAIRES de 200 à 300 élèves				
Jésus-Marie Beauharnois	Josée Poirier	Jean-François Lanctôt	Michaël Douglas Milton	Jean-François Lanctôt
Saint-Paul Beauharnois	Sylvie Larose Annie Desrosiers, adj.	Roxanne Poissant	Marc Lupien	Lara Quévillon
Sacré-Cœur Sainte-Martine	Rachel Duquette	Patrick Marleau	Patrick Marleau	Manuel Campeau
Notre-Dame Huntingdon	Michel Girard	Peggy Grégoire-Morrisette	Philippe Decloître	Alain Fournier
Marie-Rose - Saint-André Salaberry-de-Valleyfield	Linda Gagnon	Louis Ranger	Louis Ranger	Marie-Claude Perreault
Élisabeth-Monette Salaberry-de-Valleyfield	Chantal Lacasse	Simon Loiselle	Simon Loiselle	Martine Herteleer
Langlois Salaberry-de-Valleyfield	Éric De Bellefeuille	Julie Fortin	Julie Fortin	Vacant
Frédéric-Girard Salaberry-de-Valleyfield	Lucie Deschamps	Karine Robidoux	Nicolas Briancourt	Amélie Paquette
ÉCOLE PRIMAIRE ET SECONDAIRE				
Sainte-Martine École primaire (6 ^e année) et secondaire	Marie-Josée Meloche	Rita Widmer	Alain Daigneault	Yves Moreau

LES ÉTABLISSEMENTS... SUITE

Établissement	Direction	Président(e) Conseil d'établissement	Représentant(e) Comité de parents	Substitut Comité de parents
ÉCOLES SECONDAIRES				
du Parcours Salaberry-de-Valleyfield	Jean Ricard	Cet établissement offre des services à la clientèle du Centre jeunesse de la Montérégie. Il exerce ses activités dans le cadre d'une collaboration avec le ministère de la Santé et des Services Sociaux et le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Les élèves qui le fréquentent sont âgés de 12 à 18 ans.		
Patriotes-de-Beauharnois Beauharnois	Éric Ste-Marie Lyne Valade, adj. Suzie Dubuc, adj.	Julie Frappier	Julie Frappier	Stéphane Nadon
Edgar-Hébert Salaberry-de-Valleyfield	Joël Mercier Diane Lussier, adj.	Johanne Dery	Jean-Sébastien Noël	Marc-André D'Amour
Baie-Saint-François Salaberry-de-Valleyfield	Sylvain Leblanc Patrick Forcier, adj. Lucie Martel, adj.	Marthe Thibault	Karine Bouvrette	Stéphane Benoît
Arthur-Pigeon Huntingdon	Dominic Tremblay, adj. Lori Bélair/Maude Gravel, adj.	Estelle Henderson	Estelle Henderson	Édith Caza

LES ÉTABLISSEMENTS AUX SECTEURS DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les centres intégrés du Nouvel-Envol

Roger Robidoux, directeur
Lynda St-Onge, directrice adjointe
Pierre Cholette, directeur adjoint

Centre la Nouvelle-École 23, rue Saint-André, Beauharnois Centre Jean-XXIII 16, rue Cross, Ormstown	Services d'enseignement : <ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation (Centre de formation de Huntingdon) • Francisation (Grands Débrouillards et Centre de formation de Huntingdon) • Présecondaire à 5^e secondaire (français, anglais, mathématique) • Intégration socioprofessionnelle
Centre du Nouvel-Envol 115, rue Saint-Charles Salaberry-de-Valleyfield	Services d'enseignement : <ul style="list-style-type: none"> • Francisation (aux Grands Débrouillards) • Présecondaire à 5^e secondaire (français, anglais, mathématique, histoire et sciences) • Intégration sociale • Intégration socioprofessionnelle
Centre de formation professionnelle des Moissons 260, rue Gagnon, Beauharnois Centre Saint-Joseph 51, St-Pierre, Saint-Christostome Lynda Loignon, directrice Lucie Langlois, gestionnaire administrative	Programmes offerts : <ul style="list-style-type: none"> • Arboriculture et élagage (DEP) • Grandes cultures (DEP) • Horticulture et jardinerie (DEP) • Mécanique agricole (DEP) • Production animale (DEP) • Production horticole (DEP) • Réalisation d'aménagements paysagers (DEP)
Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac 445, rue Jacques-Cartier Salaberry-de-Valleyfield Centre Sainte-Cécile 30, rue Saint-Thomas Salaberry-de-Valleyfield François Vaudrin, directeur Marc Bricheu, adj. Claudia Léonard, adj. Alain Hallé, gestionnaire administratif	Programmes offerts : <ul style="list-style-type: none"> • Assistance à la personne à domicile (DEP) • Assistance à la personne en établissement de santé (DEP) • Boucherie de détail (DEP) • Coiffure (DEP) • Comptabilité (DEP) • Lancement d'entreprise (ASP) • Mécanique industrielle de construction et d'entretien (DEP) • Santé, assistance et soins infirmiers (DEP) • Secrétariat (DEP) • Secrétariat juridique (DEP) • Soudage-montage (DEP) • Vente-conseil (DEP)

LES ÉTABLISSEMENTS ADMINISTRATIF ET ÉDUCATIF

Centre administratif 630, rue Ellice, Beauharnois	Centre éducatif des artisans 47, rue Perreault, Salaberry-de-Valleyfield
---	--

LE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la *Loi sur l'instruction publique* et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement. À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle, dans le cadre de leur participation à la définition des orientations et des priorités de la commission scolaire, d'informer le conseil des commissaires des besoins et des attentes de la population de leur circonscription ou de leur milieu, de veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire et de s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont disposent la commission scolaire.

Élections scolaires

Les élections scolaires se sont tenues le 2 novembre 2014. Ainsi, les commissaires, jusque-là en fonction, ont terminé leur mandat. Alors que certains n'ont pas renouvelé leur mandat, d'autres ont poursuivi au sein du nouveau conseil.

Avant l'élection du 2 novembre 2014, le conseil des commissaires était constitué de 19 commissaires élus ou nommés en application de la *Loi sur les élections scolaires* (RLRQ c.E-2.3) et de 2 commissaires-parents.



1^{re} rangée de gauche à droite : Lise Garneau-Crête, Sylvie Montpetit, Rita Charette, Frank Mooijekind, Carole Houle, Michel Duchesne, Suzanne Thibault et Jacinthe Leduc.
2^e rangée de gauche à droite : Micheline LeBrun-Caza, Julie Frappier, Mario Duranceau, Diane Giguère, Francine Montpetit, Claude Lemieux, Jean-Paul Livenais, Marc Rémillard, Yvon Asselin, Manon Daigneault, Suzanne Tremblay, Jeanne-D'Arc Patry-Levert et Lionel Brais.
Éric Legault (absent de la photo).

La *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil des commissaires doit, par règlement, adopter [un code d'éthique et de déontologie](#) applicable aux commissaires qui porte sur les devoirs et obligations des commissaires. Il doit aussi prévoir la désignation d'une personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code et d'imposer une sanction, le cas échéant. Cette personne est appelée la conseillère à l'éthique. Le 25 juin 2013, le conseil a désigné M^{re} Madeleine Lemieux, conseillère à l'éthique.

Le rapport annuel doit en outre faire état du nombre de cas traités et de leur suivi, des manquements constatés au cours de l'année par les instances disciplinaires, de leur décision et des sanctions imposées par l'autorité compétente ainsi que du nom des commissaires déçus de leur charge par un tribunal au cours de l'année.

Au cours de l'année 2014-2015, aucune plainte n'a été traitée par la conseillère à l'éthique.

Suite aux élections, le conseil des commissaires a été constitué de 12 commissaires élus, dont le président, plutôt que de 19 comme c'était le cas auparavant. Aussi, le président de la commission scolaire était mis en élection sur tout le territoire de la commission scolaire alors qu'il était, auparavant, choisi parmi les commissaires élus dans chacune de leur circonscription.

Le président du conseil des commissaires ainsi que les 11 commissaires élus, par acclamation ou par voie de scrutin, ont été assermentés lors de la première séance publique du nouveau conseil des commissaires qui s'est tenue le lundi 17 novembre 2014.

Rappelons que quatre commissaires représentants du comité de parents font également partie du conseil. Ces derniers ont été élus par le comité de parents lors de sa première rencontre annuelle, le 8 octobre 2014.

Élus au 2 novembre 2014...



Frank Moojekind
Président



Karine Prigent
Circonscription n° 6
Beauharnois
Salaberry-de-Valleyfield



Lina Boucher
Circonscription n° 1
Dundee, Saint-Anicet,
Sainte-Barbe, Saint-Stanis-
las-de-Kostka et Akwesasne



Éric Legault
Circonscription n° 7
Salaberry-de-Valleyfield



Francine Montpetit
Circonscription n° 2
Ormstown, Hinchinbrooke,
Huntingdon, Elgin et
Godmanchester



Diane Giguère
Circonscription n° 8
Salaberry-de-Valleyfield



Linda Boulerice
Circonscription n° 3
Saint-Louis-de-Gonzague,
Howick, Très-Saint-Sacre-
ment, Franklin, Saint-
Chrysostome et Havelock



Jocelyne Himbeault
Circonscription n° 9
Salaberry-de-Valleyfield



Sylvie Montpetit
Vice-présidente
Circonscription n° 4
Sainte-Martine, Saint-Étienne-
de-Beauharnois, Saint-Urbain-
Premier et Beauharnois



Suzanne Thibault
Circonscription n° 10
Salaberry-de-Valleyfield



Manon Daigneault
Circonscription n° 5
Beauharnois



Marc Rémillard
Circonscription n° 11
Salaberry-de-Valleyfield

Commissaires-parents



Jean-Paul Livenais
Représentant du comité
de parents (primaire)



Alain Daigneault
Représentante du comité
de parents (secondaire)



Julie Frappier
Représentante du comité
de parents (ÉHDAA)



Nicolas Briancourt
Représentant du comité
de parents (4^e commissaire-
parent)

Le conseil a tenu les 12 séances ordinaires prévues par règlement dont 4 ont été ajournées. Le conseil a également tenu 19 séances de travail.

Certaines réalisations et décisions du conseil des commissaires au cours de l'année 2014-2015 :

- Adoption du nouveau Règlement établissant le code d'éthique et de déontologie du commissaire;
- Adoption du budget initial 2014-2015;
- Nomination de la directrice générale adjointe et responsable des Services éducatifs (jeunes et adultes), Mme Stéphanie Lapointe;
- Adoption du Plan de redressement budgétaire 2014-2017;
- Achat des tableaux numériques interactifs, appel d'offres regroupé par le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) et le Centre collégial des services regroupés (CCSR);
- Adhésion au CCSR pour l'achat d'équipements d'impression;
- Vente d'une portion du terrain de l'école Edgar-Hébert aux Centres sportifs de Salaberry-de-Valleyfield dans le cadre du projet de rénovation de l'aréna Salaberry;
- Adoption des règles de procédure pour les séances du conseil des commissaires et du comité exécutif;
- Nomination de Mme Sylvie Montpetit à la vice-présidence;
- Nomination de M. Frank Mooijekind au conseil d'administration de la Cité des arts et des sports;
- Projet de regroupement de commissions scolaires et maintien du territoire de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands;
- Conclusion d'une entente avec la Maison des enfants Marie-Rose - Projet Arche de la paix;
- Adoption des calendriers scolaires préscolaire - primaire et secondaire 2015-2016;
- Adoption du document d'intention concernant les écoles du secteur sud de Salaberry-de-Valleyfield;
- Achat regroupé pour les produits d'assurances;
- Nomination du vérificateur externe pour l'année 2014-2015;
- Adoption du déroulement de l'assemblée publique de consultation concernant le projet secteur sud de la ville de Salaberry-de-Valleyfield;
- Adoption du Règlement modifiant le règlement de délégation de fonctions et pouvoirs;
- Adoption du Règlement sur la désignation des jours, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires;
- Adoption de la Politique relative à l'encadrement et à la surveillance du midi;
- Adoption des calendriers scolaires SÉAFP 2015-2016;
- Adoption du projet secteur sud de la ville de Salaberry-de-Valleyfield;
- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2015-2018.

Et concernant des travaux de construction, de réparation et d'entretien :

- Octroi du contrat relatif au projet d'ajout d'espace à l'école Saint-Jean;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement de toiture à l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement et la mise aux normes du système de ventilation de l'auditorium de l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement de toiture à l'école de la Baie-Saint-François;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement du système d'eau chaude domestique à l'école de la Baie-Saint-François;
- Octroi d'un contrat pour le projet de remplacement du système de ventilation/chauffage/climatisation du centre administratif;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection de toitures aux écoles Saint-André, Montpetit (Salaberry-de-Valleyfield), Sainte-Agnès, Saint-Joseph-Artisan et Saint-Étienne;
- Autorisation pour des travaux additionnels dans le cadre du projet d'agrandissement et de réaménagement du centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection de la maçonnerie des murs arrière de la Nouvelle-École;
- Octroi d'un contrat pour le projet de réfection de la maçonnerie de la façade principale à l'école Notre-Dame.

Les félicitations du conseil :

- Aux participants et gagnants ainsi qu'aux organisateurs du concours Secondaire en spectacle le 21 février 2015 à l'école de la Baie-Saint-François;
- À l'enseignante en musique, Mme Line Gagnon, et à l'enseignante titulaire, Mme Annie Brodeur, pour le travail exceptionnel de leurs élèves qui ont présenté le numéro Nous... lors de la Soirée reconnaissance du 30 avril 2015;
- Aux élèves ayant participé à la tenue de l'activité Conseil des maires d'un jour du 20 mai 2015.



LES COMITÉS DU CONSEIL

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires a institué ses comités de révision, de gouvernance et d'éthique, de vérification et des ressources humaines.

LE COMITÉ DE RÉVISION

Francine Montpetit, Linda Boulerice et Jean-Paul Livenais, membres, **Diane Giguère, Jocelyne Himbeault et Alain Daigneault**, substitués

L'élève visé par une décision du conseil des commissaires, du comité exécutif, du conseil d'établissement ou du titulaire d'une fonction ou d'un emploi relevant de la commission scolaire ou les parents de cet élève peuvent demander au conseil des commissaires de réviser cette décision. Le conseil des commissaires soumet les demandes qu'il reçoit à l'examen du comité de révision qui lui fait rapport de ses constatations accompagnées de ses recommandations. Le comité a formulé ses recommandations et constatations à l'égard de sept demandes (neuf élèves) que le conseil a traitées rapidement. Une autre demande a été formulée et traitée par le comité pour laquelle une solution a été trouvée sans que le conseil des commissaires ait eu besoin de trancher.

LE COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Francine Montpetit, Suzanne Thibault et Julie Frappier, membres, **Frank Mooijekind**, d'office

Le comité de gouvernance et d'éthique a notamment pour fonction d'assister les commissaires, le cas échéant, dans la sélection des personnes dont les compétences ou habiletés sont jugées utiles à l'administration de la commission scolaire, aux fins de la cooptation prévue au paragraphe 3 de l'article 143 de la *Loi sur l'instruction publique*, ainsi que pour l'élaboration et la mise à jour du code d'éthique et de déontologie établi en application de l'article 175.1 de la loi. Il a, en outre, pour fonction de formuler des recommandations au conseil des commissaires pour la désignation du Protecteur de l'élève et la nomination de la personne chargée de déterminer s'il y a eu contravention au code d'éthique et de déontologie et d'imposer une sanction.

En cours d'année, le comité a tenu quatre rencontres qui lui ont permis, entre autres, d'établir et d'adopter ses règles de régie interne. Le comité a en outre discuté de l'élaboration des principes généraux qui pourraient guider une fusion qui impliquerait la commission scolaire et représenterait ses valeurs et principes. Il a aussi élaboré une proposition de sujets à approfondir dans le cadre d'un atelier d'orientation avec les commissaires.

LE COMITÉ DE VÉRIFICATION

Karine Prigent, Marc Rémillard et Alain Daigneault, membres, **Frank Mooijekind**, d'office

Le comité de vérification a notamment pour fonction d'assister les commissaires pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l'utilisation optimale des ressources de la commission scolaire.

Le comité s'est réuni à trois occasions au cours de l'année. Il a discuté de la nature des revenus autonomes de la commission scolaire, de la présentation des états financiers, de la tarification pour le service d'encadrement et de la surveillance du midi, des paramètres utilisés pour déterminer le montant des allocations décentralisées aux écoles primaires et secondaires et finalement, de la résolution suggérée aux écoles pour l'adoption de leur budget d'opérations courantes. Le comité a également révisé la Politique relative à l'encadrement et la surveillance du midi et recommandé certaines modifications au conseil des commissaires.

LE COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Éric Legault, Diane Giguère, Jocelyne Himbeault et Nicolas Briancourt, membres, **Frank Mooijekind**, d'office

Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d'assister les commissaires dans l'élaboration d'un profil de compétences et d'expériences ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par la commission scolaire en application des articles 96.8 (directeur d'école), 110.5 (directeur de centre) et 198 (directeur général et directeur général adjoint).

Le comité s'est réuni à trois occasions pour réviser la version finale du projet de Politique sur les antécédents judiciaires ainsi que les procédures relatives à la distribution ou à l'administration de médicaments en milieu scolaire, primaire, secondaire et en service de garde.

LE COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION

Conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la commission scolaire a institué, sous la direction de la directrice générale, un comité consultatif de gestion au sein duquel siègent les directeurs d'école, les directeurs de centre de formation professionnelle, le directeur de centre d'éducation des adultes et des membres du personnel cadre de la commission scolaire. Ce comité se réunit mensuellement et permet à ses membres de participer à l'élaboration du plan stratégique, des politiques et des règlements de la commission scolaire.

Le comité a tenu 11 rencontres et offert 2 formations au personnel cadre de la commission scolaire :

- L'approche « réponse à l'intervention (RAI) »;
- Un atelier préparatoire aux audits relatifs aux routes de travail et l'entretien ménager.

LE COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE (ÉHDAA)

Cynthia Doucet, Gaétan Dupras, Julie Frappier, Karine Gibeault, Julie Lamothe, Stéphane Lemieux, Lyne Loiselle, Cosette Nassar et Lisette Roy, parents
Suzie Vanderick, représentante des Services éducatifs aux jeunes, **Jean Ricard**, représentant des directions d'établissement, **Nathalie Cyr** et **Josée Mongrain**, représentantes du personnel enseignant, **Lara Quevillon**, représentante du personnel professionnel, **Kathleen Mathieu**, représentante du personnel de soutien, **Renée-Michelle Boyer**, représentante des organismes

Ce comité donne son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves. Il peut aussi donner son avis sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le comité s'est réuni en séance quatre fois. Il a, en outre, travaillé des consultations sur l'organisation des services aux ÉHDAA et sur le Projet secteur sud de Salaberry-de-Valleyfield, ainsi que sur la mise à jour du document Boîte à outils. Une capsule d'information a été présentée lors de l'assemblée générale au sujet des deux volets de la mesure 30810 (achat de mobilier ou d'équipement adapté et accessibilité aux technologies de l'information et de la communication).

Le comité assure également une présence aux activités des comités locaux sur la persévérance scolaire et à la Fédération des comités de parents du Québec.

LE COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT

Lina Boucher et **Diane Giguère**, membres
Jean-Sébastien Noël, représentant du comité de parents
Christine Lamarche, substitut du comité de parents

Ce comité donne son avis sur la planification, la coordination, le financement et l'administration du transport des élèves, sur le plan d'organisation du transport des élèves de la commission scolaire, sur les modalités d'octroi des contrats de transport d'élèves, sur les critères et les modalités d'utilisation du service des places disponibles, l'affectation de tout ou partie du montant d'une subvention allouée pour le transport des élèves qui peut être affecté à d'autres fins et sur toutes les questions que lui soumet la commission scolaire.

COMITÉ DE PARENTS

Julie Frappier, présidente, **Jean-Paul Livenais**, vice-président, **Karine Bouvrette**, secrétaire et trésorière
Pour la liste complète des membres, voir la liste des établissements, page 14.

Le comité de parents est composé d'un représentant de chaque école et d'un représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le comité de parents a pour fonction de promouvoir la participation des parents aux activités de la commission scolaire, de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire et de transmettre à la commission scolaire l'expression des besoins des parents.

Il favorise la participation des parents en éducation au moyen de conférences et de formations, en soutenant les parents des écoles et à titre de partenaire du milieu, en favorisant la réflexion de tous sur la place des parents en éducation.

Il est appelé à être consulté par la commission scolaire sur un grand nombre de sujets tels que l'organisation des services et leur déploiement, le plan stratégique de la commission scolaire, la répartition des services éducatifs, le calendrier scolaire et le plan triennal de répartition des immeubles.

Le comité de parents a tenu huit rencontres durant l'année scolaire.

Une conférence a été offerte aux parents avec le conférencier, M. Germain Duclos, qui traitait particulièrement du développement de la motivation et de l'autonomie scolaire qui sont en jeu au cours des périodes des devoirs et des leçons à la maison et précisait les critères pour évaluer les attitudes nécessaires à la bonne marche de ces activités. Il a proposé des moyens concrets pour éviter que ces périodes se transforment en « champs de bataille ».

Une formation a également été offerte aux membres des conseils d'établissement, aux membres des organismes de participation des parents (OPP), aux directions d'école et au personnel des écoles présentée par M. François Paquet, ancien président de la Fédération des comités de parents du Québec, en lien avec l'assemblée annuelle et la participation des parents et la gestion de projet.

Le comité de parents et les Services du Secrétariat général et des communications, en collaboration, ont offert une soirée d'information destinée aux parents membres des conseils d'établissement et relative aux rôles et fonctions de ce conseil.

Le comité de parents assure sa représentation à divers comités du conseil des commissaires, auprès de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) et auprès des comités de persévérance scolaire du territoire.

Pour accéder au rapport annuel 2014-2015 du comité de parents, veuillez cliquer sur le lien suivant [Rapport annuel 2014-2015](#) du comité de parents.

D'autres instances permettent au personnel de participer à la vie démocratique et à la gestion des activités de la commission scolaire, notamment au chapitre des relations de travail et du perfectionnement.



LA DIRECTION GÉNÉRALE

Carole Houle, directrice générale

Stéphanie Lapointe, directrice générale adjointe, responsable des services éducatifs (jeunes et adultes)

Martine Lavigne, chef de secrétariat

On ne peut passer sous silence que l'année 2014-2015 a été teintée d'incertitude, autant politique qu'administrative. Les efforts budgétaires demandés aux commissions scolaires ont exigé beaucoup d'ingéniosité afin de préserver les services aux élèves. Avec l'autorisation du MEESR, nous nous sommes engagés dans un plan de redressement échelonné sur trois ans, dont l'objectif est l'atteinte de l'équilibre budgétaire pour l'année scolaire 2016-2017 et pour ce faire, nous devons planifier récupérer environ 1,7 M\$ sur trois ans. Avec des efforts concertés, tout en priorisant les services aux élèves, nous nous dirigeons vers l'objectif fixé.

Parallèlement toutefois, d'autres projets sont déployés, évoluent ou se réalisent!

Devant un resserrement de la capacité d'accueil à l'ordre primaire et une baisse de la clientèle au secondaire, nous avons mené une large consultation relative à ce qui a été appelé le Projet secteur sud de Salaberry-de-Valleyfield. Au terme de ce rigoureux exercice, en fin d'année scolaire, le regroupement des deux cycles du secondaire dans l'école de la Baie-Saint-François et une réorganisation territoriale pour quatre écoles primaires étaient fermement entrepris.

Au même moment, un chantier s'ouvrait à l'école Saint-Jean de Howick pour la reconstruction d'un gymnase, de quatre classes et de locaux connexes. Ce projet a démarré rapidement et a été conduit avec une grande célérité. L'exécution des travaux en occupation a aussi commandé une collaboration des élèves, du personnel, des parents et de la communauté.

Le Projet persévérance scolaire Samajam Valleyfield s'est conclu à l'école Sacré-Cœur (Salaberry-de-Valleyfield) par un spectacle d'envergure donné à la Salle Albert-Dumouchel par tous les élèves des classes régulières et adaptées.

Au plan organisationnel, nous avons mené à terme le projet d'intégrer les services éducatifs des secteurs jeunes et adultes lesquels sont maintenant complètement regroupés.

En cours d'année, tous nos établissements ont renouvelé leur convention de gestion et de réussite éducative maintenant la réussite de tous nos élèves au cœur de nos priorités. En 2014-2015, ce fût donc une autre année où tous les intervenants scolaires dans nos écoles, dans nos centres de formation et au centre administratif, se sont dévoués pour maintenir un service de qualité à nos élèves et former les artisans de notre avenir!

Pour en connaître davantage sur le [plan stratégique](#) et la [convention de partenariat](#), vous pouvez consulter les documents sur le site Internet de la commission scolaire, à l'adresse suivante www.csvt.qc.ca.



LES SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET INFORMATIQUES

Danielle Dupuy, directrice
Frank Burns, directeur adjoint des Services informatiques
Édith Jolicoeur, coordonnatrice

Les états financiers pour l'exercice terminé au 30 juin 2015 ont été produits en application des Principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour les organismes apparentés à l'appareil gouvernemental.

Pour l'année scolaire 2014-2015, la commission scolaire présente un surplus de l'exercice de 859 404 \$. Des coupures supplémentaires de près de 1,4 M\$ pour l'exercice 2014-2015 ont obligé la commission scolaire à adopté de nombreuses mesures de redressement touchant tous les services administratifs et tous les secteurs de formation primaire, secondaire, aux adultes et professionnelle qui ont été interpellés à réduire leurs dépenses et ainsi contribuer à maintenir les services directs aux élèves.

Le surplus de l'exercice qui représente moins de 1 % du budget total de la commission scolaire est le résultat d'efforts importants consentis par toutes les unités de l'organisation. Il constitue une première étape en vue de respecter le plan de redressement présenté au ministère à l'automne 2014 qui demande à la commission scolaire un équilibre budgétaire pour l'exercice 2016-2017.

Le résultat de l'exercice 2014-2015 a eu comme effet d'augmenter les surplus accumulés de la commission scolaire les amenant à 5,2 M\$ aux livres. Il est important de mentionner que selon les règles du ministère, nous devons exclure de ce montant la valeur des terrains, soit 1,9 M\$ et un montant de 3,2 M\$ correspondant à une subvention à recevoir pour des avantages sociaux futurs. Les surplus accumulés disponibles sont alors de 53 000 \$.

LES SERVICES INFORMATIQUES

Les services informatiques de la commission scolaire offrent un soutien varié afin de répondre aux besoins de tous les utilisateurs. Ils doivent assurer l'entretien et la configuration adéquate de tout le réseau pour une utilisation optimale des outils de la technologie de l'information.

À ces fins, diverses stratégies de soutien sont développées afin de répondre aux besoins précités, dont :

- Diverses interventions axées sur la mise à jour des nouvelles technologies auprès de notre équipe de techniciens;
- Une offre de formation de base sur le tableau numérique interactif;
- Un état de situation de tous les appareils informatiques réalisé annuellement afin d'assurer une vigie de qualité;
- Le développement d'un outil informatique pour faciliter le recouvrement de sommes dues;
- La mise en place d'un outil permettant les commandes informatisées au service de reprographie;
- Une implication auprès des membres du conseil des commissaires afin de concrétiser la volonté exprimée de devenir un « conseil sans papier ».

De plus, un Plan triennal 2014-2017 des projets et activités en ressources informationnelles (PTPARI) a été rédigé ainsi qu'une Programmation annuelle 2014-2015 des ressources informationnelles (PARI), tel qu'exigé par la Direction générale de la gouvernance et de la gestion des ressources informationnelles.

■ ÉTATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2015

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE au 30 juin 2015

ACTIFS FINANCIERS	\$
Encaisse	1 597 741
Subvention de fonctionnement à recevoir	10 391 603
Subvention à recevoir - acquisition d'immobilisations	174 423
Subvention à recevoir - financement	29 134 810
Taxe scolaire à recevoir	1 569 293
Débiteurs	1 207 050
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	44 074 920
PASSIFS	
Créditeurs et frais courus à payer	18 783 986
Contributions reportées	1 324 693
Provision pour avantages sociaux futurs	4 366 300
Dettes à long terme	63 060 345
Autres passifs	988 780
Passif environnemental	2 482 313
TOTAL DES PASSIFS	91 006 417
ACTIFS FINANCIERS NETS	-46 931 497
ACTIFS NON FINANCIERS	
Immobilisations corporelles	52 018 104
Stocks de fourniture	135 261
Frais payés d'avance	21 409
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	52 174 774
SURPLUS ACCUMULÉS	5 243 277

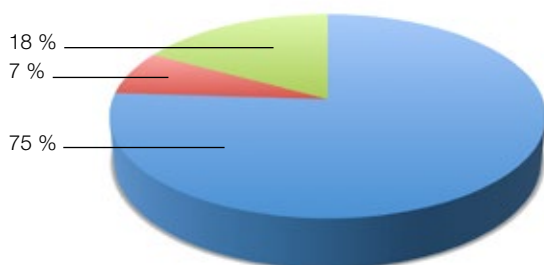
ÉTAT DES RÉSULTATS Exercice terminé le 30 juin 2015

REVENUS	\$
Taxe scolaire	18 642 622
Subventions de fonctionnement du Ministère	78 127 199
Autres subventions et contributions	374 441
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	182 152
Ventes de biens et services	4 553 157
Revenus divers	1 657 659
Amortissement des contributions reportées	63 394
REVENUS TOTAUX	103 600 624
Enseignement et formation	49 386 607
Soutien à l'enseignement et à la formation	23 493 845
Services d'appoint	11 957 371
Activités administratives	4 519 726
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	10 813 259
Activités connexes	2 592 832
Variation de la provision pour avantages sociaux futurs	-74 753
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	52 333
DÉPENSES TOTALES	102 741 220
SURPLUS DE L'EXERCICE	859 404

RÉPARTITION DES REVENUS ET DES DÉPENSES PAR SECTEUR EN 2014-2015

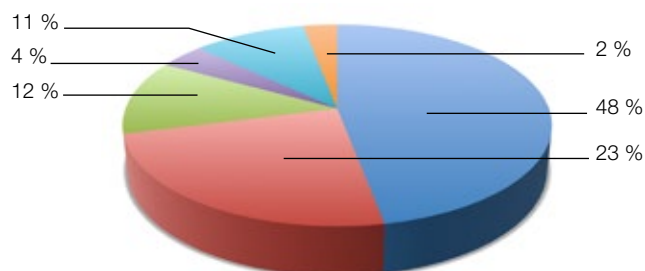
SOURCES DE REVENUS

- Subvention du Mels
- Taxe scolaire
- Autres revenus



DÉPENSES PAR SECTEUR

- Enseignement et formation
- Soutien à l'enseignement
- Service d'appoint
- Act. administratives
- Act. biens meubles, immeubles
- Act. connexes





LES SERVICES ÉDUCATIFS (JEUNES ET ADULTES)

Stéphanie Lapointe, directrice générale adjointe, responsable des services éducatifs (jeunes et adultes)

Suzie Vranderick, directrice adjointe

Lyse Baldwin, coordonnatrice

Chantal Rochon, agente d'administration

Reddition de compte

Ce rapport rend compte à la population de la réalisation du plan stratégique de la commission scolaire et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre. En conséquence, les principales réalisations des Services éducatifs (jeunes et adultes) sont répertoriées dans la section intitulée *Reddition de compte 2014-2015*.

LES SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

Cap sur les écoles efficaces

Une démarche réflexive a été entreprise avec l'ensemble des directions d'établissement au sujet des écoles efficaces afin que tous les élèves apprennent, actualisent leur potentiel et soient bien préparés pour entamer leur vie adulte. Cette réflexion est guidée par des données probantes issues de la recherche et porte sur les principaux thèmes suivants :

- Établir des buts qui expriment des attentes élevées face à la réussite des élèves;
- Évaluations et contrôles fréquents : Mettre en place des modalités d'évaluation qui permettent de recueillir des données précises sur la façon dont les élèves progressent;
- Priorité accordée à l'enseignement de la littératie et de la numératie;
- Milieu ordonné et sécuritaire où règne un climat propice à l'apprentissage et un milieu accueillant pour les parents et pour la communauté;
- Influence forte de la direction, résolument centrée sur la qualité de l'enseignement;
- Approche collaborative de la gestion qui associe les membres de la communauté éducative à la résolution des problèmes concernant la réussite des élèves (communauté d'apprentissage professionnelle) à même l'école. La responsabilité de l'éducation est partagée avec les parents et la communauté.

Modèle « Réponse à l'intervention » (RAI)

Les services éducatifs, en collaboration avec le personnel des écoles, ont débuté l'appropriation du modèle Réponse à l'intervention (RAI). Ce modèle d'organisation des services à trois niveaux repose sur la mise en place d'interventions jugées efficaces par la recherche. L'accent est mis sur l'intensification progressive des interventions pédagogiques

et l'évaluation périodique des progrès de l'élève en vue de pouvoir prendre des décisions relatives aux ajustements à apporter à l'enseignement afin d'agir précocement auprès de l'élève qui éprouve des difficultés au lieu d'attendre l'échec. À tous les niveaux d'intervention, la concertation avec les enseignants, les membres des services complémentaires (éducateurs spécialisés, préposés aux élèves handicapés, techniciens en travail social, orthopédagogues, psychologues, psychoéducateurs, agents de réadaptation, orthophonistes, conseillers pédagogiques, animateurs à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire, conseillers en orientation) s'avère pertinente afin de répondre adéquatement à l'ensemble des besoins des élèves du milieu. La réussite de l'organisation des services selon le modèle RAI passe, entre autres, par l'établissement d'une communauté éducative à l'intérieur de l'école et au sein de la commission scolaire.

LES SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Centre de formation professionnelle des Moissons

Moissons en fleurs redéfini! Cet événement est l'occasion pour tous les élèves de présenter le fruit de leur travail réalisé dans le cadre de leur cours. Pour ceux inscrits en horticulture et jardinerie ainsi qu'en production horticole, c'est aussi l'opportunité de s'approprier une des compétences à développer, soit « *Vendre des produits et de l'équipement horticoles* ».

La plage horaire de l'évènement a été modifiée l'an dernier afin de permettre aux élèves d'écoles secondaires et des centres de la commission scolaire ainsi qu'aux élèves des commissions scolaires avoisinantes de venir visiter le centre de formation professionnelle des Moissons et mieux connaître les formations qui y sont offertes. Une journée complète a été consacrée à ces visites. Les autres journées destinées au public ont aussi connu un beau succès.

Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac

- Inauguration du Centre d'hébergement Docteur-Aimé-Leduc. Dans le cadre du programme conciliation travail-études pour les préposés aux bénéficiaires, le Centre de santé et de services sociaux du Suroît était fier d'annoncer, après quelques mois de travaux, qu'il offrirait les cours directement dans ses installations, situées au Centre d'hébergement Docteur-Aimé-Leduc à Salaberry-de-Valleyfield. En effet, de nouveaux espaces ont été aménagés au sous-sol afin de pouvoir offrir la formation théorique et pratique aux futurs préposés aux bénéficiaires.



De gauche à droite : de gauche à droite : Michel Duchesne, alors président de la commission scolaire, François Vaudrin, directeur du centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac, Philippe Besombes, directeur des soins infirmiers pour l'ancienne composante CSSS du Suroît et Carole Houle, directrice générale de la commission scolaire.

- Inauguration de l'agrandissement et du réaménagement du centre de formation. La mise à niveau des superficies permet aux élèves de vivre une expérience pédagogique de grande qualité. Cette année, les élèves ont pu accéder aux cours sans passer par une liste d'attente et le centre peut maintenant répondre à la demande croissante de services, particulièrement dans les programmes de Soudage-montage et Mécanique industrielle, et ainsi maintenir le haut niveau de qualité de l'ensemble de ses services.

Les centres intégrés du Nouvel-Envol

En collaboration avec Emploi-Québec, une formation d'intégration socioprofessionnelle en Vente-conseil a été offerte à une clientèle éloignée du marché du travail. Quinze participants y ont pris part et treize d'entre eux ont complété la formation avec succès. Le taux de placement en emploi est de 73 %.

LE SERVICE AUX ENTREPRISES

Au cours de l'année, ce service a poursuivi sa collaboration avec les employeurs du milieu agricole et industriel de même qu'avec les organismes de la région. L'offre de formation s'est orientée en grande partie sur :

- L'entretien industriel : soudage pour mécaniciens industriels et mécaniciens de machines fixes, entretien électrique d'équipements industriels;
- La santé et la sécurité au travail : les espaces clos, la prévention des chutes, l'inspection des équipements de soulèvement et de manutention des charges et l'opération sécuritaire du chariot élévateur;
- La formation d'accueil de tous les employés des entrepreneurs qui ont un contrat avec Zinc Électrolytique du Canada Ltée. Cette formation porte sur les normes de sécurité en vigueur sur le site de l'usine, les dangers spécifiques à chaque département et les politiques à respecter;
- L'aide aux personnes âgées : les besoins de la personne âgée, éthique et professionnalisme, déficits cognitifs et santé mentale, procédés de soins et d'assistance aux activités de la vie quotidienne pour des préposées de résidences privées pour aînés.

À titre de point de service pour la région, le Service aux entreprises a continué la supervision d'examen autorisés par l'Association québécoise du transport routier pour les futurs signaleurs de chantiers routiers.

En outre, parmi les initiatives mises en place, nous retrouvons :

- L'organisation d'une Attestation d'études professionnelles (AEP) hygiène et salubrité en milieux de soins à laquelle nous avons ajouté deux modules de formation, le premier portant sur le service alimentaire et le second sur le service à la clientèle. Cette formation offerte au centre Sainte-Cécile a été entièrement financée par Emploi-Québec Montérégie et les participants référés par les Centres locaux d'emploi de la région ont été présélectionnés par des gestionnaires en ressources humaines des CSSS du Suroît, du Haut-Saint-Laurent et de Vaudreuil-Soulanges;
- Dans le cadre du projet d'expérimentation de la formation en ligne en transformation agroalimentaire, des outils de mesure sur l'environnement de formation des entreprises, le profil des participants et les savoirs essentiels des opérateurs d'expérience en transformation alimentaire ont été développés. La réalisation de la première phase d'expérimentation a justifié une révision complète de l'image graphique des cours ainsi que le développement de jeux-questionnaires intégrés tout au long du parcours de formation;
- Valtech Fabrication Inc., pour poursuivre le développement d'ateliers de formation efficaces, a fait appel à l'expertise du Service aux entreprises pour l'aider à développer des cours en relation avec ses propres procédures et spécificités de production. Un premier module a été déposé et quatre autres suivront en 2015-2016.



LES SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

Jean-François Lavertu, directeur

François Robichaud, directeur adjoint

Annie Léger, conseillère gestion de personnel

Alain Pagé, coordonnateur Santé et Sécurité au travail (SST)

Les Services des ressources humaines assument un rôle important de services-conseils et d'expertise fonctionnelle auprès de la direction générale et de tous les gestionnaires de la commission scolaire afin d'offrir des conditions de travail optimales au personnel. Ils contribuent à la réalisation de la mission de la commission scolaire par le recrutement, la fidélisation et le développement des ressources humaines dont elle a besoin. En outre, au cours de l'année, les Services des ressources humaines ont recruté pas moins de 210 personnes pour assurer le renouvellement ou le remplacement du personnel nécessaire pour répondre aux besoins des élèves.

Plus spécifiquement, c'est une équipe de 11 personnes qui œuvrent notamment à la dotation, à l'évaluation, à la rémunération, au perfectionnement, aux avantages sociaux, au développement organisationnel et à la santé et sécurité du personnel. Elles voient également au respect des conventions collectives et à la négociation des dispositions qui font l'objet de conventions locales.

Enfin, la commission scolaire est l'un des plus importants employeurs de la région avec ses quelque 1 696 employés réguliers et occasionnels qui œuvrent à la réussite des élèves.

Santé et sécurité au travail

Nous avons poursuivi l'enrichissement de notre culture de santé et sécurité au travail qui conduit à l'adoption d'habitudes de travail sécuritaires chez l'ensemble du personnel. Le coordonnateur en santé et sécurité s'assure en outre, avec la collaboration des Services des ressources matérielles, d'une gestion préventive et efficace en cette matière. En outre, un suivi régulier des procédures de travail en vigueur et des interventions rapides sur des situations potentiellement dangereuses sont étroitement assurés. Cette gestion proactive a eu des effets immédiats sur les indemnités imputées au dossier de la commission scolaire. Celles-ci ont diminué de 75 % depuis les deux dernières années entraînant une diminution du taux de cotisation de près de 10 % au cours de l'année scolaire 2014-2015.

Gestion de la qualité de l'air

La commission scolaire a adopté une approche systématique de gestion de la qualité de l'air qui prévoit un ensemble de mesures. Cette année, avec la collaboration des Services des ressources matérielles, les Services des ressources humaines ont finalisé le programme structuré d'entretien ménager des établissements. Plus spécifiquement, la définition de routes de travail et des activités de formation ont permis d'optimiser les efforts d'entretien ménager. Enfin, des audits sommaires sont effectués par les directions d'établissement, trois fois par année. Le coordonnateur en santé et sécurité au travail complète le processus par son audit annuel dans chacun des établissements.



LES SERVICES DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DES COMMUNICATIONS

Jean-François Primeau, directeur
Lucie Langlois, gestionnaire administrative

Les Services du Secrétariat général et des communications traitent des aspects liés à la vie corporative et aux communications de la commission scolaire. Son directeur est, en outre, secrétaire du conseil des commissaires et responsable de l'observation des règles contractuelles.

Ils assurent les relations avec les médias et ont émis 33 communiqués de presse et avis destinés à favoriser la diffusion de l'information, la participation aux activités de la commission scolaire, de ses écoles et de ses centres et la valorisation des réalisations des élèves et du personnel. De plus, ils veillent à la gestion du site Internet et de la mise à jour de son contenu.

Ils assurent également l'organisation et la tenue du programme de reconnaissance de la commission scolaire et la soirée honorifique pour les retraités et le personnel ayant atteint 25 ans de service.

Gestion documentaire et accès à l'information

À ce titre, les Services du Secrétariat général et des communications procèdent à la classification, la conservation et la destruction des documents conformément à la loi. Ils doivent notamment assurer la protection des renseignements personnels et en permettre l'accès aux personnes qui y ont droit, tout comme aux documents des organismes publics. Ils ont répondu à onze demandes d'accès aux documents des organismes publics, conformément à la loi.

En outre, la commission scolaire a répondu à 515 demandes de documents scolaires (relevés de notes, bulletins ou attestations) au cours de l'année. Près de 58 boîtes de dossiers ont été traitées et archivées. Près de 318 dossiers ont par ailleurs été récupérés des archives et 1 000 boîtes de documents ont été déchetées.

La gestion des différends

Les Services du Secrétariat général et des communications ont reçu 115 demandes qui ont nécessité un suivi par les intervenants concernés. Ces demandes concernent différents sujets : administratif (9), l'admission, le classement et le transfert (30), la discipline (3), les interventions et services pédagogiques (12), la sécurité (14), les services complémentaires (8), l'intimidation (12), le transport (13) et autres sujets (14).

Dans près de la moitié des situations, l'intervention des Services du Secrétariat général et des communications a permis de communiquer de l'information à l'élève ou à son parent et à l'inviter à soumettre d'abord le différend à la direction de l'établissement concerné. Cette mesure permet un traitement du différend le plus près du lieu où il a pris naissance, conformément à ce que prévoit le règlement.

Dans près de 35 % des cas, la décision contestée a été maintenue avec les explications relatives à la politique en vigueur et eu égard aux circonstances. Dans près de 18 % des cas, une solution a permis un règlement du différend.

En cours d'année, les parents de dix élèves ont présenté une demande de révision d'une décision qui a été traitée promptement par les Services du Secrétariat général et des communications et soumise au comité de révision qui a formulé ses constatations et recommandations au conseil des commissaires pour décision.

Contribution financière des parents

Les Services du Secrétariat général et des communications ont œuvré à l'élaboration d'un guide d'orientation relatif aux principes d'encadrement de la contribution financière des parents et à l'approbation de la liste des fournitures scolaires. Le guide a pour but d'orienter les directions d'établissement dans l'application de la *Loi sur l'instruction publique* en ce qui concerne l'aspect de la gratuité scolaire et ce qui peut être exigé des parents. Il doit faciliter l'application de la politique en vigueur à la commission scolaire et les paramètres du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



LES SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET LE SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Jean-Sirice Loisel, directeur
Martin Laframboise, coordonnateur
Robert Leduc, contremaître
Marilyn Chabot, agente d'administration
Mélanie Gignac, régisseur du Service du transport/**Sophie Viau**, par intérim

Les allocations spécifiquement reçues pour l'investissement incluant l'amélioration, la transformation et le maintien des bâtiments ont permis la réalisation de projets d'investissement pour une valeur de 9 199 721 \$, lesquels se détaillent comme suit :

Embellissement des cours d'école.....	5 582 \$
Développement et équipement informatique.....	854 034 \$
Maintien des bâtiments.....	3 478 980 \$
Amélioration et travaux majeurs	999 366 \$
Mobilier appareillage et outillage	1 091 482 \$
Agrandissement d'une école primaire	2 486 482 \$
Agrandissement d'un centre de formation professionnelle.....	283 795 \$

Qualité de l'air dans les établissements

- **Caractérisation de la présence d'amiante**
 Dans le cadre de ses démarches liées à la qualité de l'air, la commission scolaire a complété la visite de tous ses établissements dans le cadre de son opération de caractérisation de la présence d'amiante. Les rapports de la firme de consultants qui a effectué le travail doivent suivre en 2015-2016.
- **Contamination fongique**
 La réfection des locaux des écoles Frédéric-Girard et Langlois a été complétée pour la rentrée scolaire 2014-2015.

À l'école Saint-Jean, les travaux de construction d'un gymnase et de quatre classes ainsi que des locaux connexes ont été entrepris pour que tout soit prêt à être utilisé dès la rentrée scolaire 2015-2016.

Centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac

Pour ce qui est des travaux de construction du projet de réaménagement et d'agrandissement du centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac, la correction des déficiences a progressivement été complétée. Les locaux sont tous fonctionnels.

Embellissement des cours d'école

Parce que les deux projets demandés à partir de l'enveloppe 2013-2014 ont été autorisés seulement en juillet 2014, ces derniers seront réalisés principalement en 2015-2016. Les deux projets autorisés sont ceux des écoles Notre-Dame et Saint-Eugène (Beauharnois).

Maintien des actifs

Les investissements en maintien des actifs nous ont permis d'effectuer les travaux suivants :

- Remplacement et/ou amélioration d'un système de ventilation au centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac;
- Réfection de bassins de toiture dans les écoles Saint-Etienne, Notre-Dame-de-l'Assomption et de la Baie-Saint-François;
- Réfection de l'enveloppe du bâtiment (fenêtres, portes, murs extérieurs) des écoles Sacré-Coeur (Sainte-Martine), Marie-Rose - Saint-André, Frédéric-Girard et de la Baie-Saint-François;
- Remplacement de la génératrice à l'école de la Baie-Saint-François;
- Remplacement des finis intérieurs de la cafétéria de l'école Sainte-Martine;
- Aménagement d'atelier/classe théorique au centre de formation professionnelle des Moissons;
- Réfection de l'extérieur de l'entrée principale de l'école Saint-Eugène (Salaberry-de-Valleyfield) pour l'adaptation aux personnes à mobilité réduite;
- Modification au débarcadère d'autobus à l'école de la Baie-Saint-François;
- Réfection de locaux (sous-sol) aux écoles Langlois et Frédéric-Girard.

LE SERVICE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Ce sont 6 300 élèves qui utilisent le transport scolaire. Les autobus mobilisés par la commission scolaire parcourent quotidiennement 14 066 kilomètres répartis sur 120 circuits et 465 parcours. Les élèves montent et descendent de l'autobus à domicile ou à l'un des 1 150 sites d'embarquement prévus.

Plans de déplacement

Dans la continuité de l'élaboration de plans de déplacement, la Ville de Beauharnois et la Municipalité de Saint-Urbain-Premier ont décidé d'emboîter le pas afin d'identifier les éléments à proximité des écoles qui caractérisent les déplacements des élèves et dont il faut tenir compte pour assurer leur sécurité lorsqu'ils se déplacent vers l'école.

Les parents ont aussi été invités à répondre à un sondage en ligne concernant les habitudes de transport de leurs enfants. L'équipe de Nature-Action, mandataire de Vélo-Québec dans la région pour le programme *À pied, à vélo, ville active*, a ainsi pu réaliser pour chacune des écoles visitées, un plan de déplacement. Ce plan identifie les aménagements susceptibles de faire obstacle aux déplacements actifs et propose des solutions afin de favoriser le transport actif des élèves au quotidien. L'objectif étant d'augmenter le nombre d'élèves qui utilisent le transport actif pour se rendre à l'école en toute sécurité



REDDITION DE COMPTE CONCERNANT LA LUTTE À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION

L'article 96.12 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le directeur d'école transmet à la directrice générale de la commission scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont il est saisi, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné.

Le tableau synthèse qui suit fait état de la fréquence des événements, selon leurs nature et catégorie, rapportés à la direction générale.

La fréquence des événements est présentée au moyen d'une échelle quantitative établie suivant la règle de conversion suivante :

Proportion des événements déclarés de l'école	Fréquence inscrite au tableau synthèse
Aucun	Jamais
Moins de 10 % des événements déclarés	Rarement
10 % et plus, mais moins de 20 %	Parfois
20 % et plus, mais moins de 50 %	Assez souvent
50 % et plus, mais moins de 75 %	Souvent
75 % et plus	Très souvent

Nature des interventions :

Toutes les plaintes ont fait l'objet d'un suivi par la direction de l'école. Les interventions suivantes ont été mises en oeuvre, selon la nature des événements et les circonstances :

- Rencontre avec l'auteur d'un acte de violence ou d'intimidation, la victime, les témoins et les parents de chacun, élaboration d'une approche stratégique et suivi;
- Application de mesures de protection pour la victime et les témoins, selon le cas et suivi;
- Rencontre, référence et suivi avec le personnel professionnel de l'école ou des ressources spécialisées;
- Application de mesures réparatrices;
- Application de mesures et sanctions disciplinaires;
- Élaboration d'un plan d'intervention;

Mesures préventives :

Des mesures préventives ont aussi été réalisées dans les écoles, sous forme d'ateliers de sensibilisation et de conférence, par exemple.

Aucune intervention n'a fait l'objet d'une plainte auprès du Protecteur de l'élève.

TABLEAU SYNTHÈSE DES PLAINTES / PLAN DE LUTTE 2014-2015

Nom de l'école	Fréquence des événements selon leur nature par rapport à l'ensemble des événements de l'école			
	Violence		Intimidation	Cyberintimidation
	Physique	Verbale		
Saint-Eugène	Assez souvent	Rarement	Assez souvent	Rarement
Notre-Dame-de-la-Paix	Assez souvent	Assez souvent	Assez souvent	Jamais
Saint-Étienne	Jamais	Très souvent	Jamais	Jamais
Jésus-Marie	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Saint-Jean	Très souvent	Jamais	Parfois	Jamais
Sacré-Coeur	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Saint-Urbain	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Montpetit	Assez souvent	Assez souvent	Jamais	Assez souvent
Saint-Jean	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Centrale Saint-Antoine-Abbé	Souvent	Jamais	Assez souvent	Jamais
Omer-Séguin	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Notre-Dame-du-Rosaire	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Notre-Dame	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Des Jeunes-Riverains	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Notre-Dame-de-l'Assomption	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Marie-Rose	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Élisabeth-Monette	Souvent	Parfois	Assez souvent	Parfois
Montpetit	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Sainte-Agnès	Souvent	Jamais	Assez souvent	Jamais
Saint-Joseph-Artisan	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Langlois	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Frédéric-Girard	Très souvent	Assez souvent	Jamais	Jamais
Dominique-Savio	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Notre-Dame-du-Saint-Esprit	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Sacré-Coeur	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Saint-Eugène	Jamais	Jamais	Très souvent	Jamais
Du Parcours	Jamais	Très souvent	Parfois	Jamais
Patriotes-de-Beauharnois	Souvent	Souvent	Parfois	Assez souvent
Sainte-Martine	Il y a eu 5 événements d'intimidation ou de violence ou moins dans cette école. Étant donné ce petit nombre, les indications de fréquence ne sont pas significatives.			
Edgar-Hébert	Souvent	Assez souvent	Parfois	Rarement
De la Baie-St-François	Assez souvent	Assez souvent	Assez souvent	Jamais
Arthur-Pigeon	Souvent	Jamais	Assez souvent	Rarement

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Monique Théroux, protecteur de l'élève

En mai 2010, le conseil des commissaires a désigné, pour une période de trois ans, Mme Monique Théroux, au titre de Protecteur de l'élève, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*. Son mandat a été renouvelé le 1^{er} juillet 2013, encore pour une durée de trois ans.

Au cours de l'exercice 2014-2015, une plainte a été formulée auprès du Protecteur de l'élève.

Cette plainte faisait suite à une décision du comité de révision à l'effet de graduer un élève au niveau secondaire plutôt que lui faire reprendre sa dernière année de niveau primaire.

Après étude, le Protecteur de l'élève a conclu de maintenir la décision de l'école à l'effet de faire graduer l'élève en secondaire adapté 1.

De plus, l'analyse du dossier a amené le Protecteur de l'élève à formuler une recommandation relative aux besoins de l'élève, soit que :

L'école procède à un plan d'intervention conformément à la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Cet avis a été déposé au conseil des commissaires.

Pour accéder au rapport annuel 2014-2015 du Protecteur de l'élève, veuillez cliquer sur le lien suivant [Rapport annuel 2014-2015 du Protecteur de l'élève](#).



Monique Théroux



REDDITION DE COMPTE RELATIVE AU CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Reddition de compte prévue à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (RLRQ, c. G-1.011)

Mentions relatives au niveau de l'effectif

La loi prévoit que le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche communique à chacun des organismes sous sa responsabilité, le niveau établi de

son effectif pour la période visée par un contrôle des effectifs. Le 16 février 2015, le ministre nous informait que pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2015, le niveau établi de notre effectif était de 498 734,12 heures rémunérées. Cette cible a été établie en fonction du nombre d'heures réelles rémunérées entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2014. Grâce aux différentes mesures mises en place, la commission scolaire a respecté le niveau d'effectif exigé.

Total d'heures rémunérées du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2014	Cible à atteindre du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2015	Total d'heures rémunérées du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2015	Écart entre le nombre d'heures rémunérées de janvier à mars 2015 et la cible fixée
498 734,12	498 734,12	491 057,33	7 676,79

Mentions relatives aux contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.

	Avec des personnes morales/ sociétés	Avec des personnes physiques
Nombre de contrats	6	Aucun
Valeur des contrats (\$)	327 764,94	Aucun

Ce rapport regroupe les contenus de la déclaration de service et du rapport annuel, prévus à l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*, qui prévoit :

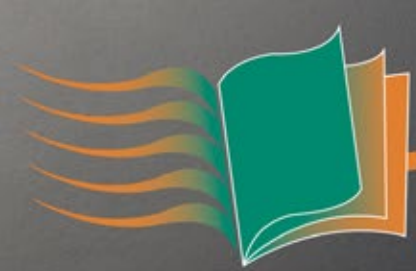
La commission scolaire informe la population de son territoire des services éducatifs et culturels qu'elle offre et lui rend compte de leur qualité. Elle rend publique une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à la qualité de ses services.

La commission scolaire prépare un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan stratégique et des résultats obtenus en fonction des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la convention de partenariat conclue avec le ministre.

Ce rapport rend compte également au ministre des résultats obtenus en fonction des orientations et des objectifs du plan stratégique établi par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La commission scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacune de ses écoles, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance du directeur général de la commission scolaire par le directeur de l'école en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

La commission scolaire transmet une copie du rapport au ministre et le rend public au plus tard le 31 décembre de chaque année.



Commission scolaire de la
Vallée-des-Tisserands
Artisans de notre avenir

REDDITION DE COMPTE

2014
2015

Convention de partenariat - année 2014-2015

(consultez le texte intégral de la convention de partenariat au www.csvt.qc.ca)

**Plan stratégique
2011-2015**
(consultez le texte intégral du plan
stratégique au www.csvt.qc.ca)

ORIENTATION 1 – LE DÉVELOPPEMENT DU PLEIN POTENTIEL DE L'ÉLÈVE

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2014-2015	Principales réalisations	Résultats																								
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">La réussite éducative et la persévérance scolaire</p>	<p>Diplomation et qualification Augmenter le taux de diplomation et de qualification soit de 61,6 % en 2009-2010 à 68 % en 2014-2015 chez les moins de 20 ans.</p>	<p>L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Approche orientante : <ul style="list-style-type: none"> • Implantation d'une offre de formation en concomitance s'adressant aux élèves de 3^e et 4^e secondaire afin que ces derniers bénéficient d'une formation professionnelle tout en complétant les prérequis exigés pour la diplomation dans trois écoles secondaires en partenariat avec nos deux centres de formation professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> - École de la Baie-Saint-François et le centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac : Vente-conseil, Mécanique industrielle; - École secondaire des Patriotes-de-Beauharnois et le centre de formation professionnelle des Moissons : Réalisation d'aménagements paysagers; - École Arthur-Pigeon et le centre de formation professionnelle de la Pointe-du-Lac : Vente-conseil. • Tenue de journées congrès auprès des élèves de 2^e secondaire en lien avec le choix de parcours au 2^e cycle du secondaire. • Tenue de salons des métiers et professions dans les écoles secondaires. • Les journées d'expérimentation dans le cadre du cours d'exploration de la formation professionnelle. • La fiche de passage primaire-secondaire a été réaménagée afin de transmettre l'information des écoles primaires aux écoles secondaires de façon plus significative. ▶ Rencontres simultanées des tables des directrices et directeurs du secteur des jeunes et des adultes et de la formation professionnelle : Les rencontres simultanées ont permis, entre autres, de : <ul style="list-style-type: none"> • Réguler la mise en place de la concomitance; • Bonifier le mécanisme de transfert des dossiers d'aide du secteur des jeunes vers le secteur des adultes. 	<p>Diplomation et qualification Le taux de diplomation se calcule après 7 ans de fréquentation scolaire.</p> <p>Taux de diplomation et de qualification</p> <table border="1" data-bbox="2275 667 2974 814"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Filles</td> <td>71,8 %</td> <td>68,4 %</td> <td>69,8 %</td> <td>70,2 %</td> <td>70,9 %</td> </tr> <tr> <td>Garçons</td> <td>52,0 %</td> <td>59,4 %</td> <td>62,5 %</td> <td>59,3 %</td> <td>61,7 %</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>61,6 %</td> <td>64,0 %</td> <td>65,9 %</td> <td>64,7 %</td> <td>66,3 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Selon les dernières données publiées par le MEESR en septembre 2015, le taux de diplomation est en hausse à 66,3 % pour l'année scolaire 2013-2014. Une hausse de 1,6 % est constatée par rapport à l'année précédente et se rapproche de la cible du plan stratégique (68%) à l'égard de la diplomation et de la qualification.</p> <p>Le taux de diplomation des filles est en légère hausse de 0,7 % par rapport à l'an dernier et atteint 70,9 %. Chez les garçons, le taux est en hausse de 2,4 % et atteint 61,7 %.</p> <p>La formation générale des adultes et les voies de qualification au secondaire ont contribué à cette hausse (+ 6 % pour la FGA et + 9,6 % pour les voies de qualification).</p>		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Filles	71,8 %	68,4 %	69,8 %	70,2 %	70,9 %	Garçons	52,0 %	59,4 %	62,5 %	59,3 %	61,7 %	Total	61,6 %	64,0 %	65,9 %	64,7 %	66,3 %
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014																						
Filles	71,8 %	68,4 %	69,8 %	70,2 %	70,9 %																						
Garçons	52,0 %	59,4 %	62,5 %	59,3 %	61,7 %																						
Total	61,6 %	64,0 %	65,9 %	64,7 %	66,3 %																						

Décrochage

Diminuer le taux de décrochage de 2,1 %, soit de 22,1 % en 2008-2009 à 20 % en 2014-2015.

- ▶ **Stratégies d'intervention prometteuses auprès des élèves à risque de décrochage :**
 - Service d'une classe préscolaire pour les élèves présentant un grand trouble de comportement et dont l'intégration en classe régulière est particulièrement difficile.
 - Ajout de ressources enseignantes au secondaire notamment dans le but d'accompagner les élèves ayant des troubles d'apprentissage, dont un trouble du langage écrit.
 - Service d'une classe de type Transition, entre le préscolaire et le primaire, afin de faciliter le passage en 1^{re} année pour des élèves identifiés à risque.
 - Service de Répét-conseil pour les classes de préscolaire.
 - Service de Répét-conseil pour les équipes du primaire.
 - Service de classe Répét-Transit pour assurer des interventions intensives auprès des élèves de classe régulière présentant un grand trouble de comportement.
 - Service d'Alternative à la suspension pour les élèves du 1^{er} cycle du secondaire.
 - Dépistage des élèves à risque lors de l'entrée au préscolaire à l'aide de l'outil « Mon Parcours » en collaboration avec les CPE.
- ▶ **Démarche de partenariat :**
 - L'organisme OPERES ainsi que les écoles ont fait de la sensibilisation à l'importance de la conciliation études-travail auprès des parents, des élèves et de la communauté. Pour ce faire, ils ont fait la promotion du programme 4-9-15 lequel signifie que le temps de travail quotidien ne doit pas excéder 4 heures du lundi au jeudi, le quart de travail ne doit pas dépasser 21 heures et le nombre d'heures de travail par semaine doit être limité à 15. De plus, un lien au site internet www.montravailmesetudes.com est maintenant disponible sur le site Internet de la commission scolaire afin de diffuser de l'information sur la conciliation études-travail.
- ▶ **Outil informatique LUMIX :**
 - Un comité LUMIX, constitué de gestionnaires et d'un consultant, est toujours en action et poursuit son travail de développement. Ainsi, le processus de validation de l'outil LUMIX SSRS (volet primaire) s'est terminé et l'outil a été diffusé à l'ensemble des directions d'école du primaire. En 2015-2016, le comité complètera le processus de validation pour le secondaire et la FGA-FP.

Décrochage

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Filles	17,3 %	20,7 %	15,6 %	17,1 %	19,3 %
Garçons	27,3 %	26,7 %	30,7 %	27,3 %	31,3 %
Total	22,1 %	23,6 %	23,4 %	22,3 %	25,0 %

Le taux de décrochage connaît une hausse de 2,7 %, comparativement à l'année dernière.

L'écart du taux de décrochage entre les filles et les garçons est de 12 % en 2012-2013 comparativement à 10,2 % en 2011-2012, et ce, par une augmentation de 2,2 % chez les filles et de 4 % chez les garçons.

Les efforts continuent de se déployer.

Le taux de qualification en FMSS

Atteindre un taux de qualification de 70 % chez les élèves inscrits en FMSS.

L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes, dont les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

- ▶ **Parcours axé sur l'emploi :**
 - Chacune des écoles secondaires offrant le Parcours axé sur l'emploi a effectué un suivi périodique des résultats des élèves concernés ainsi qu'un suivi régulier des causes d'abandon chez certains élèves.

Le taux de qualification en FMSS

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Total	66,35 %	55,45 %	63,64 %	67,77 %	69,8 %

Le taux de qualification en FMSS a poursuivi sa montée avec une hausse de 2,03 %, atteignant la cible fixée pour 2014-2015.

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2014-2015	Principales réalisations	Résultats																																																								
	<p>► Offrir aux élèves inscrits en formation générale des jeunes, notamment les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, des pratiques pédagogiques diversifiées leur permettant de développer leur plein potentiel d'apprentissage afin de trouver un projet de vie à leur mesure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au cours de l'année 2014-2015, l'accent fût mis sur les mesures adaptatives incluant les supports technologiques. • La poursuite de différents groupes adaptés : Préscolaire 4 ans, Préscolaire 5 ans, Transition, Groupe Adapté de Développement Global (GADG), Groupe Adapté de Développement des Compétences Adaptatives (TED) (GADCA), Groupe Adapté de Développement Pédagogique (GADP), Groupe Adapté de Développement Personnel et Social (préscolaire et primaire) (GADPS), Groupe Adapté de Développement de l'Autonomie Fonctionnelle (préscolaire et primaire) (GADAF), Groupe Adapté de Développement des Compétences Langagières (GADCL), Formation préparatoire au travail (FPT) adapté. • Mise en place d'un programme de transition école vie active (TEVA) avec des élèves de GADG. 	<p>► Soutenir les centres d'éducation des adultes et les centres de formation professionnelle dans la réussite des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploitation de l'outil TOSCA NET pour le suivi des échéanciers, du parcours et de la réussite de l'élève. <p>► Les plans d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En 2014-2015, les intervenantes de la FGA ont participé à des formations offertes par le Ministère sur les mesures particulières possibles et leurs applications liées aux besoins des élèves. Ces formations étaient en continuité avec les démarches entreprises l'année précédente. Ainsi, les intervenantes sont mieux informées et outillées pour écrire les plans personnalisés d'actions (mesures particulières pouvant être appliquées, écriture du plan et personnel participant au plan). <p>► Outil informatique LUMIX :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De nouveaux gabarits de la version SSRS de l'outil LUMIX ont été développés et validés en 2014-2015. Toutefois, d'autres, plus pertinents, sont à venir en 2015-2016 pour la FGA. Face à cette période de transition et certaines limites de l'outil LUMIX, les outils maison de suivi en FGA sont maintenus. 	<p>Le taux de réussite des élèves de moins de 20 ans, inscrits en FGA</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>CS</th> <th>QC</th> <th>CS</th> <th>QC</th> <th>CS</th> <th>QC</th> </tr> <tr> <th></th> <th colspan="2">2007-2008</th> <th colspan="2">2008-2009</th> <th colspan="2">2009-2010</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{er} cycle</td> <td>40,0 %</td> <td>36,5 %</td> <td>59,1 %</td> <td>20,7 %</td> <td>50,0 %</td> <td>20,6 %</td> </tr> <tr> <td>2^e cycle</td> <td>42,0 %</td> <td>41,0 %</td> <td>41,2 %</td> <td>36,0 %</td> <td>51,9 %</td> <td>37,5 %</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>CS</th> <th>QC</th> <th>CS</th> <th>QC</th> <th>CS</th> <th>QC</th> </tr> <tr> <th></th> <th colspan="2">2010-2011</th> <th colspan="2">2011-2012</th> <th colspan="2">2012-2013</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{er} cycle</td> <td>24,1 %</td> <td>21,0 %</td> <td>27,1 %</td> <td>21,1 %</td> <td>23,3 %</td> <td>21,3 %</td> </tr> <tr> <td>2^e cycle</td> <td>39,9 %</td> <td>36,5 %</td> <td>39,8 %</td> <td>37,1 %</td> <td>39,2 %</td> <td>36,7 %</td> </tr> </tbody> </table> <p><i>Données extraites – Indicateurs nationaux 2014-2015</i> CS : Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands - QC : ensemble du réseau au Québec</p> <p>Les taux de réussite au 1^{er} cycle et au 2^e cycle ont connu une baisse (- 3,8 % et - 0,6 %) en 2012-2013. Cependant, nos taux de réussite demeurent supérieurs à ceux de l'ensemble du réseau au Québec.</p>		CS	QC	CS	QC	CS	QC		2007-2008		2008-2009		2009-2010		1 ^{er} cycle	40,0 %	36,5 %	59,1 %	20,7 %	50,0 %	20,6 %	2 ^e cycle	42,0 %	41,0 %	41,2 %	36,0 %	51,9 %	37,5 %		CS	QC	CS	QC	CS	QC		2010-2011		2011-2012		2012-2013		1 ^{er} cycle	24,1 %	21,0 %	27,1 %	21,1 %	23,3 %	21,3 %	2 ^e cycle	39,9 %	36,5 %	39,8 %	37,1 %	39,2 %	36,7 %
	CS	QC	CS	QC	CS	QC																																																					
	2007-2008		2008-2009		2009-2010																																																						
1 ^{er} cycle	40,0 %	36,5 %	59,1 %	20,7 %	50,0 %	20,6 %																																																					
2 ^e cycle	42,0 %	41,0 %	41,2 %	36,0 %	51,9 %	37,5 %																																																					
	CS	QC	CS	QC	CS	QC																																																					
	2010-2011		2011-2012		2012-2013																																																						
1 ^{er} cycle	24,1 %	21,0 %	27,1 %	21,1 %	23,3 %	21,3 %																																																					
2 ^e cycle	39,9 %	36,5 %	39,8 %	37,1 %	39,2 %	36,7 %																																																					
	<p>Atteindre un taux de 40 % des nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits à la formation professionnelle.</p>	<p>L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle</p> <p>► Diffuser et valoriser la formation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une offre de formation en concomitance a été offerte aux élèves du secteur des jeunes. Cette offre est susceptible d'augmenter le nombre d'élèves qui s'inscrivent en formation professionnelle et plus particulièrement des élèves de moins de 20 ans. • Le conseiller en information scolaire et professionnelle a organisé plusieurs visites dans les deux centres de formation professionnelle notamment pour des enseignants du secondaire, des enseignants des centres de formation générale aux adultes de notre territoire et des intervenants de différents organismes. • Le conseiller en information scolaire et professionnelle est aussi présent à tous les salons du Haut-Saint-Laurent et du secteur de Beauharnois-Salaberry afin de rencontrer des clientèles plus difficiles à rejoindre et leur proposer les différentes options d'un retour aux études. • Le conseiller en information scolaire et professionnelle travaille à développer une étroite collaboration avec les conseillères en orientation des écoles secondaires afin de mieux cibler les élèves susceptibles de poursuivre leur formation en concomitance ou en formation professionnelle. Les stages d'un jour et les journées d'exploration dans un centre de formation professionnelle sont davantage valorisés, mieux connus et utilisés comme voie d'introduction. <p>► Plan de communication pour la formation professionnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le plan de communication pour la formation professionnelle est actualisé annuellement dans chacun de nos établissements secondaires et centres de formation professionnelle. • Les sites Internet des centres sont régulièrement mis à jour. <p>► Un plan de formation adapté aux besoins du personnel enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les conseillères pédagogiques ont poursuivi leur accompagnement dans l'implantation des nouveaux cours et auprès des nouveaux enseignants. • Elles ont aussi assisté à une formation sur le sentiment d'efficacité personnelle pour mieux accompagner le personnel enseignant dans leurs rôles et responsabilités. • La journée de perfectionnement montréalaise, organisée au mois d'avril, a été un beau succès cette année. L'événement a accueilli 403 personnes réparties dans neuf centres de formation professionnelle. Les ateliers, ciblés en fonction des besoins du personnel enseignant, ont suscité un taux de réponse à l'évaluation de 83 % d'où un taux de satisfaction de la formation de 92,3 %. 	<p>Le taux des nouveaux élèves de moins de 20 ans inscrits à la formation professionnelle</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2008-2009</th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nbre d'élèves</td> <td>128</td> <td>138</td> <td>131</td> <td>113</td> <td>121</td> <td>96</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>37,5 %</td> <td>38,8 %</td> <td>38,2 %</td> <td>39,0 %</td> <td>37,6 %</td> <td>34,4 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Une baisse de 3,2 % d'élèves de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle est constatée entre 2012-2013 et 2013-2014.</p> <p>Mentionnons également que la clientèle globale du secondaire à notre commission scolaire est également en baisse de façon importante, ce qui a certainement une incidence sur notre portrait des élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle.</p>		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	Nbre d'élèves	128	138	131	113	121	96	Total	37,5 %	38,8 %	38,2 %	39,0 %	37,6 %	34,4 %																																			
	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014																																																					
Nbre d'élèves	128	138	131	113	121	96																																																					
Total	37,5 %	38,8 %	38,2 %	39,0 %	37,6 %	34,4 %																																																					

Taux de réussite en lecture, 2^e année du primaire, classes régulières

Atteindre un taux de réussite en lecture de 95 % au résultat final de la 2^e année du 1^{er} cycle du primaire chez les élèves des classes régulières.

Taux de réussite en lecture, 2^e année du secondaire, classes régulières

Atteindre un taux de réussite en lecture de 80 %, au résultat final de la 2^e année du secondaire chez les élèves des classes régulières.

Taux de réussite, épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve unique du MEESR

Atteindre un taux de réussite de 85 %, à l'épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve unique du MEESR de juin.

L'amélioration de la maîtrise de la langue française**► Accompagnement aux enseignants du préscolaire :**

- Un soutien a été offert aux enseignants dans la réalisation des pratiques suivantes : émergence de l'écrit, conscience phonologique, orthographe approchées, transition préscolaire-primaire, utilisation du tableau blanc interactif et l'enseignement de la compétence 6 « Mener à terme une activité ou un projet ».

► Accompagnement aux enseignants du primaire :

- Formations sur la grammaire syntaxique, l'étude des mots et le code de correction.
- Présentation du guide de référence « Écrire du primaire au secondaire ».
- Modélisation sur les entretiens de lecture, les stratégies en lecture, la lecture indépendante et la lecture interactive.
- Regard sur l'évaluation en lecture.
- Poursuite de la tournée des écoles au regard de la révision des notions en lien avec la différenciation pédagogique (mesures adaptatives versus évaluation des apprentissages).

► Accompagnement aux enseignants du secondaire :

- Regard sur les grilles d'évaluation et sur le rôle de l'évaluation dans l'apprentissage.
- Identification des éléments à approfondir dans la progression des apprentissages (3^e et 4^e secondaire).
- Accompagnement de certains enseignants pour identifier le profil de lecteur d'élèves en difficulté (entre autres pour les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme).
- Révision des épreuves de la commission scolaire en lecture de 1^{er} et 4^e secondaire.
- Élaboration d'une épreuve de la commission scolaire de 3^e secondaire en lecture pour harmoniser les pratiques entre les écoles.
- Présentation du Continuum en français pour les classes d'adaptation scolaire.
- Formation sur la grammaire syntaxique et les dictées innovantes.
- Développement d'une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) en lien avec le référentiel en lecture à l'école Sainte-Martine.
- Formation sur le portrait de classe en lecture et le profil de lecteur.
- Formation sur les grilles d'écoute en communication orale et sur les droits de diffusion.

► Volets complémentaires en français, bibliothèques et littérature jeunesse :

Mise à niveau des bibliothèques scolaires :

- Poursuite des opérations liées au développement de collections dans plusieurs écoles, afin de rehausser, de varier et d'équilibrer le contenu des bibliothèques.
- Amélioration continue du système de gestion de base de données Regard afin de répondre aux besoins du Continuum en lecture et autres besoins pédagogiques (ex. : ajout de liens vers Livres ouverts).
- Instauration d'un service de médiation littéraire ciblée pour les élèves en difficulté.
- Lancement d'un projet de prêts de livres numériques dans une école secondaire.

Événements littéraires :

- Tenue de diverses activités de promotion littéraire auprès d'enseignants et/ou d'élèves dans certaines écoles.
- À l'école Sainte-Martine, l'élargissement du service de prêts de livres durant les vacances d'été 2014 a été expérimenté.

Centre de ressources pédagogiques (centre de documentation de la commission scolaire) :

- Poursuite du développement de collections (ajout d'ouvrages pédagogiques et littéraires, de trousseaux pédagogiques).
- Production régulière d'une liste de nouveautés distribuées dans toutes les écoles et les centres.

► Cours d'appoint et cours d'été :

- Différents cours d'appoint sont offerts à des clientèles ciblées dans chacune des écoles secondaires (français, mathématique, science, anglais, histoire...) pendant l'année scolaire.
- Des cours en ligne sont offerts aux élèves du 2^e cycle du secondaire pendant la session d'été 2015. Cette offre a profité à 22 élèves et permet plus de flexibilité quant à l'horaire des cours d'été. Le taux de réussite se situe à 73 %.
- De plus, 239 élèves ont suivi un cours de rattrapage offert par la commission scolaire pendant la session d'été 2015. Le taux de réussite des élèves est de 90 %.

Taux de réussite en lecture, 2^e année du primaire, classes régulières

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Total	89,2 %	91,9 %	89,3 %	91,9 %	92,3 %	92,4 %

Le taux de réussite poursuit sa progression depuis les 4 dernières années pour atteindre 92,4 %.

Taux de réussite en lecture, 2^e année du secondaire, classes régulières

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Total	71,0 %	70,9 %	69,6 %	75,3 %	72,89 %	82,5 %

La cible souhaitée a été dépassée de 2,5 %.

Taux de réussite, épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve unique du MEESR

	Juin 2010	Juin 2011	Juin 2012	Juin 2013	Juin 2014
Filles	80,5 %	77,1 %	77,2 %	75,3 %	79,0 %
Garçons	70,4 %	66,8 %	62,2 %	64,9 %	63,5 %
Total	76,0 %	72,6 %	70,8 %	71 %	72,7 %

Le taux de réussite à l'épreuve de français, 5^e secondaire, volet écriture, épreuve unique du MEESR de juin, a augmenté de 1,7 % alors que le taux de réussite dans l'ensemble du réseau public a connu pour une deuxième année une légère diminution.

Un écart de 1,8 % sépare le taux de la commission scolaire de celui du réseau public qui se situe à 74,5 %.

Axe d'intervention	Cibles visées pour 2014-2015	Principales réalisations	Résultats																																			
<p>Le développement des compétences en mathématique</p>	<p>Taux de réussite en mathématique, classes régulières Atteindre un taux de réussite en mathématique de 75 % en 2014-2015 chez les élèves des classes régulières de 2^e et 3^e secondaire, à l'exclusion des classes de FMSS et FPT.</p> <p>Taux de réussite en mathématique, séquence Culture, société et technique Atteindre un taux de réussite en mathématique de 70 % en 2014-2015, chez les élèves de 4^e secondaire, séquence Culture, société et technique.</p>	<p>L'amélioration de la réussite en mathématique</p> <p>► L'offre de formation et d'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nous avons poursuivi notre offre de formation et d'accompagnement à différents égards. <p>Au primaire, sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> La progression des apprentissages : <ul style="list-style-type: none"> Formation avec Mme Pascale Blouin sur les nombres rationnels et mise sur pied d'un groupe d'enseignants pour développer des ateliers pour le 2^e cycle (poursuite en 2015-2016); Deuxième année d'implication dans un projet montérégien sur les processus personnels de calcul (addition); Reprise à la commission scolaire de la première année du projet de la Montérégie sur les processus personnels avec 12 enseignants de 2^e année et diffusion du projet en fin d'année dans plusieurs écoles; Formation sur le calcul mental, le calcul écrit et les tables de calcul; Retour sur l'épreuve obligatoire de juin 2014 aux 1^{er} et 2^e cycles; analyses des erreurs des élèves pour la régulation de l'enseignement; Implantation du Référentiel d'intervention en math (RIM) au 3^e cycle avec 4 enseignants de Salaberry-de-Valleyfield. La résolution de situations problèmes : <ul style="list-style-type: none"> Écriture en équipe cycle d'épreuves pour la fin de la 1^{re}, de la 3^e et de la 5^e année; Planification des stratégies de résolution de situations problèmes; Analyse des situations choisies et des difficultés des élèves; Retour sur l'épreuve obligatoire de juin 2014 aux 1^{er} et 2^e cycles; analyses des erreurs des élèves; Animation en classe de situations problèmes suite à la planification annuelle et correction avec les enseignants. La macroplanification des situations problèmes en mathématique : <ul style="list-style-type: none"> Nombreuses demandes d'accompagnement individuel. L'enseignement des mathématiques en GADCL : <ul style="list-style-type: none"> Formation et accompagnement avec M. Blais, orthophoniste. Animation en classe d'activités par la conseillère pédagogique et retour avec les enseignantes. Présentations des épreuves obligatoires (MEESR 3^e cycle et commission scolaire 1^{er} et 2^e cycles) et correction centralisée obligatoire aux trois cycles. Échantillonnage aux 3 cycles pour observer les processus des élèves. <p>Au secondaire, sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'enseignement des mathématiques en concomitance; L'analyse des épreuves ministérielles et des erreurs des élèves; L'élaboration d'une planification détaillée ainsi qu'une boîte à outils en lien avec le Continuum en mathématique en adaptation scolaire; L'enseignement efficace des mathématiques; Le processus de résolution de problèmes; La démarche DEMMI, démarche d'évaluation en mathématique pour mieux intervenir; L'élaboration d'une épreuve locale pour la compétence 1 en mathématique de 4^e secondaire, séquence Culture, société et technique (CST). <p>► Outiller les directions pour la réalisation annuelle de plusieurs situations problèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Participation des directions aux journées de correction centralisée. Capsule à la table du primaire sur les processus de calcul et l'apprentissage des tables. Nous avons poursuivi l'administration d'une épreuve obligatoire commission scolaire aux 1^{er} et 2^e cycles du primaire ainsi qu'au 1^{er} cycle du secondaire. 	<p>Taux de réussite en mathématique, classes régulières</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2^e sec.</td> <td>72,7 %</td> <td>75,6 %</td> <td>73,7 %</td> <td>76,0 %</td> <td>80,8 %</td> <td>82,9 %</td> </tr> <tr> <td>3^e sec.</td> <td>71,7 %</td> <td>75,3 %</td> <td>76,8 %</td> <td>73,3 %</td> <td>81,7 %</td> <td>81,1 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Nous dépassons la cible depuis maintenant trois ans en 2^e secondaire et depuis deux en 3^e secondaire.</p> <p>Taux de réussite en mathématique, séquence Culture, société et technique</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2009-2010</th> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4^e sec.</td> <td>70,3 %</td> <td>68,7 %</td> <td>68,5 %</td> <td>69,3 %</td> <td>69,6 %</td> <td>71,9 %</td> </tr> </tbody> </table> <p>Le taux de réussite est en augmentation depuis les trois dernières années scolaires. Nous dépassons la cible attendue de 1,9 %.</p>		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2 ^e sec.	72,7 %	75,6 %	73,7 %	76,0 %	80,8 %	82,9 %	3 ^e sec.	71,7 %	75,3 %	76,8 %	73,3 %	81,7 %	81,1 %		2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	4 ^e sec.	70,3 %	68,7 %	68,5 %	69,3 %	69,6 %	71,9 %
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015																																
2 ^e sec.	72,7 %	75,6 %	73,7 %	76,0 %	80,8 %	82,9 %																																
3 ^e sec.	71,7 %	75,3 %	76,8 %	73,3 %	81,7 %	81,1 %																																
	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015																																
4 ^e sec.	70,3 %	68,7 %	68,5 %	69,3 %	69,6 %	71,9 %																																

ORIENTATION 2 - LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET ORGANISATIONNELLES

Axe d'intervention	Principales réalisations
<p>Le développement des compétences du personnel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutenir et valoriser le développement des compétences professionnelles et l'innovation pédagogique dans nos établissements : <ul style="list-style-type: none"> • Chaque école a déposé un plan de formation en collaboration avec le service éducatif. • Une conférence fut prononcée par M. Steve Bissonnette sur les écoles efficaces volet – gestion de classe rejoignant tous les enseignants du primaire, du secondaire ainsi que de la formation générale des adultes. • Refonte de l'offre de formation pour l'année scolaire 2015-2016 en tenant compte de la recherche sur les écoles efficaces, des besoins prioritaires et des ressources dont nous disposons. • La commission scolaire souligne annuellement l'engagement et l'innovation pédagogique de son personnel au moyen de son programme de reconnaissance. Les seize finalistes ont été mis à l'honneur et diffusés auprès de l'ensemble du personnel et sur le site Internet de la commission scolaire. Plus de détails sont aussi disponibles dans le programme souvenir de la Soirée reconnaissance. • Cap sur les écoles efficaces (voir le texte explicatif page 25). • Présentation, pour tout le personnel, du modèle d'organisation de services Réponse à l'intervention RAI, pratiques reconnues efficaces par la recherche en éducation. • Quatre jours d'insertion professionnelle ont été offerts dans l'année ainsi que de l'accompagnement individualisé pour les nouveaux enseignants qui sont entrés en poste à différents moments.

ORIENTATION 3 – LE CLIMAT DE VIE DANS NOS ÉTABLISSEMENTS

Axe d'intervention	Cible visée pour 2014-2015	Principales réalisations	Résultat
Un climat propice aux apprentissages	<p>Faire passer de 24 à 37 le nombre d'établissements ayant un protocole décrivant leur stratégie locale de prévention et d'intervention mise en place pour contrer la violence. Par conséquent, 100 % des établissements de la commission scolaire devront avoir un protocole.</p>	<p>L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Plan de lutte contre l'intimidation et la violence <ul style="list-style-type: none"> • Dans chacun des établissements, un suivi est fait sur les moyens mis en place dans leur plan de lutte contre l'intimidation et la violence. • Voir aussi la section relative à la reddition de compte concernant la lutte à la violence et à l'intimidation du rapport annuel. En outre, un tableau synthèse de la fréquence des événements rapportés à la direction générale y est reproduit. • Une conférence de M. Steve Bissonnette a été présentée à l'ensemble du personnel enseignant, professionnel, éducateurs spécialisés et directions au sujet des pratiques gagnantes en gestion de classe. 	<p>Conformément aux dispositions de la <i>Loi sur l'instruction publique</i>, toutes les écoles ont adopté un plan de lutte contre l'intimidation et la violence et ont procédé à son évaluation et sa révision ou actualisation, le cas échéant.</p>
		<ul style="list-style-type: none"> ▶ Soutenir le développement de la santé globale (mentale et physique) : <ul style="list-style-type: none"> • Les écoles primaires bénéficient du programme École en forme et en santé. De plus, les enseignants d'éducation physique et à la santé au primaire ont réalisé plusieurs projets rassembleurs tout au long de l'année scolaire 2014-2015. À titre d'exemple, citons un triathlon pour toutes les classes de la 4^e année ainsi que du multisport, diverses courses et du cheerleading. • Les écoles secondaires bénéficient des programmes Jeunes actifs au secondaire et Culture du sport au secondaire. De plus, ces dernières sont associées au Réseau sport étudiant du Québec. Enfin, chaque école secondaire s'est dotée de volets sportifs, et ce, tant en insertion à la maquette de cours offerts que des activités parascolaires qui répondent aux intérêts des élèves. • La commission scolaire dispense des services professionnels (psychologie, psychoéducation et orthophonie) et de soutien par des techniciennes en éducation spécialisée et des préposés aux élèves handicapés auprès des élèves, dans le cadre des programmes complémentaires en lien avec le développement de la santé globale. • Chaque équipe-école, via la convention de gestion et de réussite éducative, peaufine une série de moyens visant le développement de saines habitudes de vie auprès des élèves. • Le service Répét-Conseil au préscolaire ainsi que le service Répét-Conseil et Répét-Transit au primaire sont offerts à l'ensemble de nos établissements. • Le service Alternative à la suspension au secondaire a été maintenu. • Mise en place du système inspiré du programme de Soutien au comportement positif (SCP), Célébration des efforts, à l'école Saint-Eugène de Salaberry-de-Valleyfield et implantation du programme SCP à l'école Arthur-Pigeon. ▶ S'assurer de la qualité des infrastructures et de l'entretien des immeubles : <ul style="list-style-type: none"> • Voir la section relative aux Services des ressources matérielles du rapport annuel. 	

ORIENTATION 4 – LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, CULTUREL ET ÉCONOMIQUE

Axes d'intervention	Principales réalisations
<p>La valorisation de l'école publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Promouvoir l'accessibilité et la qualité des services par nos établissements scolaires et leurs milieux de vie attrayants et stimulants : <ul style="list-style-type: none"> • L'application de la Politique culturelle de la commission scolaire favorise les projets et les partenariats en culture qui ont des répercussions bénéfiques dans les écoles. • Le programme La Culture à l'école a soutenu 28 projets variés dans les écoles primaires et secondaires. Dans ces écoles, 8 écrivains ont travaillé la littérature jeunesse alors que 20 artistes ont initié les élèves à différentes formes d'art. • La mesure pour les Sorties culturelles scolaires a permis des sorties dans 11 organismes culturels. • Le projet Explo-Culture s'est poursuivi alors que 6 écoles ont offert des ateliers en parascolaire pour faire découvrir aux élèves différentes formes d'art. Ces ateliers sont gratuits et sont offerts en collaboration avec le Collège de Valleyfield et la Ville de Salaberry-de-Valleyfield. • Le projet « Laisser sa trace : Les marqueurs de temps », qui a été offert aux élèves du 3^e cycle du primaire, en partenariat avec des musées de la communauté, a remporté un prix d'excellence en interprétation de l'Association québécoise des interprètes du patrimoine. • De nombreuses activités ont été tenues dans les établissements de la commission scolaire dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire (JPS). Ces activités sont inventoriées et font l'objet d'une publicité sur le site Internet de la commission scolaire. Les Journées de la persévérance scolaire font l'objet d'un lancement annoncé qui rallie les membres de la communauté. • Le programme de reconnaissance de la commission scolaire sert à diffuser les initiatives propres à reconnaître et favoriser l'engagement et l'innovation au sein de l'école publique.
<p>Le partenariat avec notre milieu</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Favoriser la collaboration et la participation des parents à la vie scolaire de leur enfant : <ul style="list-style-type: none"> • Chaque début d'année, les parents reçoivent des informations sur les normes et modalités portant sur l'évaluation des apprentissages. • Toutes les écoles primaires et secondaires organisent des soirées d'information sur divers sujets concernant le cheminement scolaire de leur enfant. • La commission scolaire assure une collaboration constante au comité de parents et soutient la réalisation de ses activités, notamment lors de l'organisation de leurs conférences annuelles portant cette année d'une part, sur l'assemblée annuelle et la participation des parents et la gestion de projet, sous forme de formation présentée par M. François Paquet, ancien président de la Fédération des comités de parents du Québec, et d'autre part, sur les conflits à l'occasion des travaux scolaires à la maison, une conférence a été offerte par M. Germain Duclos intitulée « J'aide mon enfant à faire mes devoirs ». Chaque année les Services du Secrétariat général et des communications en collaboration avec le comité de parents offre une formation sur le rôle des membres d'un conseil d'établissement. • En mai-juin, soirée de parents pour les nouveaux élèves inscrits au préscolaire dans toutes les écoles primaires. • Conférence organisée par le comité ÉHDAA lors de l'Assemblée générale, au sujet de l'utilisation de la mesure 30810 (volet 2) et des aides technologiques. ▶ Associer les partenaires de la communauté à la réussite éducative des élèves : <ul style="list-style-type: none"> • Avec les comités de réussite éducative des deux MRC de notre territoire, nous participons à la mise en œuvre de plans d'action. • La complémentarité établie avec nos partenaires de la communauté a contribué à la réalisation de plusieurs projets ayant des retombées prometteuses auprès de notre clientèle scolaire. Parmi ceux-ci : Projet réussite Samajam, Alternative à la suspension, Pacte vert, En route vers l'école, Apprentis frontaliers... <ul style="list-style-type: none"> - Les Journées de la persévérance scolaire ont été soulignées, par différentes activités, dans toutes les écoles primaires et secondaires ainsi que dans les centres de formation professionnelle et des adultes; - En collaboration avec les partenaires du milieu, les membres du groupe OPERES avec des représentants de la commission scolaire et des écoles ont distribué des cartes d'encouragement dans des endroits publics afin de sensibiliser la population à l'importance d'encourager les élèves et de persévérer jusqu'à l'obtention d'une diplomation; - 5 à 7 communautaires dans différentes écoles du primaire; - Poursuite du projet École en santé, où les intervenants des CSSS du Suroît et du Haut-Saint-Laurent font la tournée des écoles afin d'établir un plan d'action en collaboration avec les directions; - Participation à l'Équipe d'intervenants jeunesse (EIJ) des CSSS du Suroît, du Haut-Saint-Laurent et de Jardins-Roussillon pour les participations au PSI; - Poursuite des services inclus dans l'entente MEESR-MESSS élaborée en partenariat avec les CSSS du Suroît et du Haut-Saint-Laurent; - Entente de partenariat avec le CMR (Centre montérégien de réadaptation); - Participation des intervenants du CMR, des CSSS et du SRSOR (Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort) au Plan d'intervention scolaire de leurs clients; - Présentation des clients de 4 ans et de 5 ans ayant fait l'objet d'une évaluation par les professionnels des services de CMR, SRSOR auprès de la conseillère pédagogique dans le cadre du classement des élèves du préscolaire.

